

**dans nos régions**

par Lucien LATULIPPE

**Probation de 3 ans**

Trouvé coupable de recel et de complicité après le fait, Emilien Bernier, de Saint-Yvon de Gaspé, a été éclopé d'une probation totale de trois ans, soit deux ans pour le recel et trois pour la complicité.

Cette sentence a été prononcée par le juge Mark Dubé au palais de justice de Sainte-Anne-des-Monts où Me Claude Jourdain est procureur de la Couronne.

Ces accusations avaient été portées contre Emilien Bernier à la suite du vol à main armée de \$4,860 à la Caisse populaire de Cloridorme, le 27 octobre dernier.

Accusé de ce hold-up, Bertrand Clavet, âgé de 49 ans, de Saint-Yvon, a été envoyé aux assises du district judiciaire de Percé. Mme Mauril Clavet, belle-sœur de Bertrand, a aussi été accusée de recel et sa cause est devant les assises.

**Témoin en prison**

Un témoin de la poursuite a été envoyé huit jours en prison pour avoir refusé de témoigner lors de l'enquête préliminaire de Norbert Bordage, âgé de 25 ans, de Sept-Iles, accusé d'avoir violé une jeune fille et de voies de fait sur une autre.

Le juge Mark Dubé s'est ainsi rendu à la requête de Me Michel Babin, représentant du ministère de la Justice à Sept-Iles. La cause de Bordage doit se poursuivre le 28 septembre.

Pour le viol, le prévenu a été envoyé aux assises. Arrivant de la baie James, au début de juin, Bordage aurait demandé à l'une des plaignantes qui est sa cousine de l'héberger et c'est au cours de la nuit suivante que se seraient déroulés les deux délits.

**Changement d'option**

Envoyés aux assises pour y subir leur procès sous l'accusation de vol qualifié, Nelson Jomphe et Richard Lebrun, âgés de 24 ans, et Allen Lebrun, âgé de 23 ans, tous de Havre-Saint-Pierre, ont changé d'option et la date de leur procès devant un juge seul sera fixée le 17 du courant. Les deux premiers sont détenus en prison et le troisième est en liberté sous cautionnement.

Le vol s'est déroulé dans une

maison de Shelrake, près de Havre-Saint-Pierre, le 18 juin dernier. Après avoir ligoté une femme de 70 ans, trois individus ont dérobé une somme d'environ \$18,000 dont la majeure partie a été récupérée lors de l'arrestation des suspects, le lendemain du vol.

**Huit ans à l'ombre**

D'autre part, LE SOLEIL a appris, hier, que Jean-Paul Levasseur, 29 ans, et Robert Rogers, 25 ans, tous deux de Montréal, avaient été condamnés à huit ans de pénitencier par le juge André Trotter au palais de justice de Sept-Iles. Me Michel Babin est l'avocat de la Couronne dans ces dossiers.

Ces deux Montréalais ont été trouvés coupables par un jury d'avoir séquestré Pierre Roy, 22 ans, de Sept-Iles, et de l'avoir blessé dans l'intention de le tuer. Trois ans ont été imposés pour la séquestration et cinq, consécutivement, pour l'agression.

L'avortement d'une transaction de drogue à Montréal a été à l'origine de ces crimes. Les deux accusés sont venus chercher Roy à Sept-Iles et ils l'ont amené de force à Montréal, où l'agression s'est déroulée.

**Hold-up à Rimouski**

Une somme d'environ \$5,000 a été dérobée à Rimouski, dimanche soir, par deux cagouleurs dont l'arrestation ne saurait tarder.

La police de cette ville précise que M. Yvon Michaud qui tient une station de service venait d'arriver chez lui avec les recettes de la fin de semaine lorsqu'il a été abordé par les deux voleurs qui étaient armés d'une carabine.

Le vol s'est produit vers 23h et les voleurs ont pris la fuite en auto.

D'autre part, la police de Rimouski a mis la main sur deux adolescents qui venaient de dérober une somme de \$600 à la pharmacie Jean Coutu, située sur la rue Saint-Germain.

Pour réussir leur coup, les deux intrus ont brisé la porte arrière de la pharmacie en se servant d'une scie mécanique. Il était 4h de la nuit, samedi, et une heure et demie plus tard, les suspects étaient rejoints et le butin, récupéré.

Âgés de 16 ans, les deux adolescents ont été confiés au directeur de la protection de la jeunesse.

**Les pêcheurs de Cloridorme ne seraient pas remboursés**

par Michel CORBEIL (du bureau du Soleil)

MATANE — L'Association des pêcheurs côtiers du secteur de Cloridorme, dans le comté de Gaspé, entretient de bien minces espoirs d'obtenir dédommagement pour les filets qui ont été endommagés, en octobre, par des navires des provinces maritimes.

Selon l'association, ses membres sont en mesure d'identifier 11 bateaux de type seineur qui ont causé des dégâts évalués à \$20,400 en matériel et à \$40,800 en salaires perdus.

Cependant, l'affaire semble être dans un cul-de-sac juridique. "Nous manquons de preuves, pour l'instant", a expliqué, hier, le secrétaire de l'association, M. Jean-Yves Caron.

"Les seineurs des Maritimes nous demandent d'identifier chaque filet et dire à qui il appartient. C'est impossible à prouver de cette façon. Nous marquons les bouées (qui retiennent les filets) et non les filets."

Les pêcheurs avaient contacté un avocat, Me Yves Poupart, pour examiner les différents recours juridiques. "Ce n'est pas illusoire d'entreprendre des poursuites, a signalé Me Poupart, mais c'est risqué. L'action en justice comporte des difficultés."

Manque d'argent — Il semble que la difficulté provienne de la difficulté d'identifier les filets. A la rigueur, les seineurs pourraient souligner que l'identification n'était pas strictement conforme à la réglementation.

"Ce serait un recours hasardeux, a laissé entendre l'avocat. Ce serait prendre un risque de payer les frais de cour. Dans la meilleure des hypothèses, pour l'instant, nous pourrions obtenir un verdict de responsabilité partagée. Il existerait pour les seineurs la possibilité d'aller en appel. Il y aurait le danger de se promener d'une cour de justice à l'au-

tre." Et les frais grimperaient davantage.

"Ce qui nous manque, a assuré M. Caron, c'est l'argent." A cet égard, le regroupement des associations de pêche côtière de la Gaspésie ne peut venir en aide. "Comme nous, leurs finances sont maigres", a laissé tomber le secrétaire de l'association.

**Pressions politiques**

Les derniers espoirs résident du côté politique. Déjà, en avril, les pêcheurs du secteur de Cloridorme ont demandé au ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de les aider dans leurs démarches juridiques.

"Le ministère nous a répondu que ce n'était pas possible, a rapporté M. Caron. Il nous a répondu que c'était une juridiction fédérale et qu'il ne voulait pas s'infiltrer dans ce champ."

Le 13 novembre, le ministre fédéral des Pêcheries, M. Roméo LeBlanc, avait affirmé aux pêcheurs côtiers que les seineurs étaient d'accord pour les rembourser. "M. LeBlanc nous a rencontré il y a un mois, a expliqué M. Caron. Il a avoué s'être fait avoir. Il a réduit les quotas de pêche des seineurs et ces derniers ont décidé de ne pas nous rembourser par mesure de représailles."

"Il nous reste un an pour décider si nous intentons des poursuites." De nouvelles preuves seront nécessaires. Ce n'est pas impossible, l'Association affirmant que des responsables de Pêches Canada ont certaines preuves supplémentaires. "S'il y a effectivement d'autres preuves et que nous y avons accès, renseigne Me Poupart, cela améliore nos chances."

En attendant, les membres de l'Association effectuent une saison de pêche de rattrapage.

Environ 55 filets ont été en-

dommagés. De ce nombre, le dixième seulement sont susceptibles d'être réparés, a indiqué M. Caron. "Nous avons réparé ceux qui pouvaient l'être. Nous en avons remplacé quelques-uns."

"Chaque filet, avec ses ancrages et ses bouées, revient à près de \$300. Si la pêche au hareng est aussi bonne à l'automne qu'au printemps, nous pourrions nous réchapper et "boucher pas mal le trou".



Chaque filet, avec ses ancrages et ses bouées, revient à près de \$300 et environ 55 filets ont été endommagés dont seulement le dixième peut être réparé.

**VENTE de FERMETURE**

**IL FAUT TOUT VENDRE A PRIX DE SACRIFICE**

REDUCTIONS SENSATIONNELLES SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN TELLE QUE...

- LOT DE MATELAS ET SOMMIERS-CAISSES
- MATELAS SEULS
- LARGEURS 36"-39"-48"-54"-60"
- 1 LIT PLIANT
- 1 LIT SUPERPOSE
- 1 LIT GIGOGNE

- 5 TETES DE LIT EN BOIS 39"
- 2 TETES DE LIT EN LAITON 54"
- OREILLERS SIMMONS
- 8 BASES DE LIT EN METAL
- FAUTEUIL ET CAUSEUSE-LIT
- 2 SOFAS-LITS (HIDE-A-BED SIMMONS)

- 8 CHAISES EN BOIS
- 2 CAUSEUSES AVEC FAUTEUILS
- 1 SOFA-LIT COLONIAL
- 5 DIVANS-LITS AVEC FAUTEUILS
- 8 TABLES DE SALON
- 10 LAMPES DE CHAMBRE

- 6 LAMPES DE TABLE
- 5 FAUTEUILS BERÇANTS
- 4 FAUTEUILS POUR ENFANT
- 6 BERÇANTES "NESTOR"
- 3 FAUTEUILS INCLINABLES
- 5 TABOURETS (POUF)

**TOUT DOIT ETRE VENDU**

Venez faire votre offre; si elle est raisonnable, elle sera acceptée. Venez tôt pour le meilleur choix.

GRAND CHOIX DE BIBLIOTHEQUES — UNITES MURALES (Modules) à 1, 2 et 3 sections

CARTES ACCEPTÉES: CHARGEX, VISA

**Boutique du repos**  
HENRI TURCOTTE, PROP.  
**GALERIES DU VALLON**  
2323, boul. du Versant Nord, Sainte-Foy. Tél.: 681-6028  
Voisin de Sainte-Foy Electronique et du Centre Pédagogique à l'Intérieur du Mail  
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 21h, samedi jusqu'à midi

**ACUPUNCTURE**  
651-7892  
CLINIQUE D'ACUPUNCTURE LOVERTIER  
LORRAINE VERMETTE, D.Ac.  
MARCEL BEDARD, D.Ac.  
Acupuncteurs d'expérience, membre de l'Ass. d'Acupuncture du Québec.  
TRAITONS: arthrite, migraine, insomnie, lombalgie, tabagisme, nervosité, etc.  
1033, Rte de l'Eglise, suite 202, Ste-Foy

**LA CLINIQUE BELLEMARE DR.**  
SPÉCIALITÉ:  
**VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, À PORT PROLONGÉ ET AUTRES**  
ÉDIFICE DU BOULEVARD  
350, boul. Charost est, Québec  
**529-9411**

**VENTE SEMI-ANNUELLE**  
\$85,000 D'INVENTAIRE A PRIX DE SACRIFICE  
Un exemple de nos spéciaux:  
ENSEMBLE BIBLIOTHEQUE EN MELAMINE 3 SECTIONS  
**\$899**  
3 sections avec panneaux de verre 1 bar  
3 sections fermées  
1 amande - 3 chamois - 2 blanches  
Aussi: ensemble de chambre à coucher 6 morceaux Melamine blanche, tiroirs en chêne  
Notre magasin est fermé le samedi pour la période estivale.  
"Votre confort, ça nous touche"  
**phi**  
833-0930  
563, rte Trans-Canada, Lévis - G6V 1H5

**D'une saison à l'autre...**  
vos petits grandissent, leurs besoins changent et leurs vêtements en conséquence! Avec l'automne et l'hiver qui se préparent, pensez maintenant à les vêtir chaudement, en choisissant solidité, confort et qualité.  
Venez nous consulter, nous sommes des spécialistes.

**BAM. BIN**  
Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 18 ans.  
CHARGEX  
MASTER CHARGE  
AMERICAN EXPRESS  
place des quatre bourgeois  
658-2218

**Offrez-vous ce qu'il y a de mieux au meilleur prix!**

L-762 Cylindre de métal - Aluminium blanc, noir - 30/50 watts. A partir de <b>\$28.87</b>	L-721 Réflecteur Couleur: blanc - 30/50 watts. A partir de <b>\$23.42</b>
L-763 Cylindre de métal blanc 75 watts. A partir de <b>\$34.20</b>	L-1711 Réflecteur Couleur: chrome, brun, noir - 50/100 watts. A partir de <b>\$34.58</b>
L-732 Réflecteur de métal blanc, brun 30/50 watts. A partir de <b>\$28.68</b>	L-791 Sphère Couleur: blanc 30/50 watts. A partir de <b>\$27.33</b>

**Mathieu Luminaire INC.**  
780, RUE COMMERCIALE SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME  
839-0359 - 839-6025  
Prix en vigueur jusqu'à épuisement des quantités.

Life Trend  
Fluorescent 30"  
Idéal pour dessous d'armoire. Seulement 1 1/4" d'épaisseur.  
**\$28.95**



Le Soleil, Isabelle Jinchereau  
Selon le conseil municipal, au cours des 18 derniers mois, les résidus de coupe de granit de l'usine Dumas & Voyer ont avancé d'environ 25 pieds dans les eaux du lac Morasse.

Réponse de J.-B. Voyer au conseil

# Plutôt fermer que de déplacer les résidus

par Isabelle JINCHEREAU  
(collaboration spéciale)

RIVIÈRE-A-PIÈRE — "Je préfère mettre la clé dans la porte plutôt que d'être forcé par le ministère de l'Environnement québécois à démanteler nos résidus de coupes de granit en retrait de l'usine."

M. Jean-Baptiste Voyer, président de l'usine de granit Dumas et Voyer, à Rivière-à-Pierre, ne prise guère en effet la résolution du conseil municipal votée en juin dernier et enjoignant les services d'aménagement des lacs et cours d'eau du ministère à venir faire un tour dans le vilage de 600 âmes, histoire de mesurer les dégâts causés par les rebuts de pierre emmagasinés par l'entreprise et qui, depuis 1954, grugent le lit du lac Morasse, situé juste à l'arrière.

"Depuis un an, on ne pousse plus notre pierre dans l'eau mais on empile plutôt dans la cour", a révélé M. Voyer au SOLEIL, en précisant que non seulement il était impensable d'aller rejeter les déchets presque aussitôt revendus, à trois ou quatre milles de l'usine, mais qu'en outre, le conseil n'avait pas d'affaire à se mettre le nez là-dedans.

## Jour du procès fixé plus tard

THETFORD-MINES — Inculpé du meurtre de Camille Bellegarde, âgé de 22 ans, de Sainte-Praxède, Serge Leblanc, âgé de 20 ans, de Sainte-Praxède également, saura le 8 septembre prochain à quel date il subira son procès devant un juge et 12 jurés. Bellegarde fut abattu d'une décharge de fusil de calibre .400 reçue en plein visage alors qu'il se trouvait dans sa maison mobile, le 14 septembre 1980. Le drame était lié à une affaire de meurtres. Leblanc est en prison. Son avocat entend faire les démarches nécessaires pour que l'accusation soit réduite à un meurtre au deuxième degré (sans préméditation).

Pour sa part, le maire de Rivière-à-Pierre, Mme Roseline Germain, trouve cette situation inexcusable. "Je ne vois pas pourquoi nous tolérons le remblayage et la pollution d'un lac dont l'état ne fait qu'empirer depuis huit mois, en raison d'un surplus d'inventaire à l'usine", rétorque-t-elle, soulignant que d'anciennes photos du lieu prouvent que le lac a bel et bien été entamé de plus de 25 pieds.

### L'environnement

A l'issue d'une première rencontre tenue au début de l'été avec M. Réjean Bernier, responsable du bureau d'aménagement pour la région de Québec, le conseil attend impatientement la venue imminente d'un technicien en eau chargé de mesurer les dégâts.

LE MEQ, qui avait déjà averti Dumas et Voyer il y a deux ans, a de nouveau répliqué le 21 juillet dernier en interdisant à l'usine, en vertu de l'article 66 de la loi sur la qualité de l'environnement, de poursuivre le remblayage sans permis spécial. Il attend cependant le résultat de l'enquête avant de prendre position.

La compagnie a déjà fait la demande d'un certificat d'autorisation et M. Voyer s'est même rendu dans les bureaux du ministère, hier matin, pour réitérer sa bonne foi dans ce dossier. LE SOLEIL a toutefois appris que de façon générale, le ministère ne permettait aucun remblayage parce qu'il détruit le littoral des lacs et des cours d'eau.

Le lac Morasse ne constitue en fait qu'un renflement de 800 pieds de largeur de la Rivière-à-Pierre sillonnant le village, mais il est relié à quatre autres nappes d'eau que la municipalité tient à préserver, soit: les deux lacs Vert, le lac du Dépôt et le lac du Milieu. Aucun chalet ne l'habite, sinon le poste d'accueil de la réserve Portneuf et quelques rares pêcheurs habitués aux parages.

Fait surprenant, aux dires de la municipalité, aucune plainte n'a été enregistrée par les citoyens, pas plus que par la clientèle du poste d'accueil

du MLCP situé en biais de l'usine. "Tout le monde s'aperçoit de ce qui se passe, mais personne n'agit" a indiqué au SOLEIL un agent de bureau du centre administratif.

Toutefois, certains citoyens ont déjà rapporté au conseil avoir eu connaissance de travaux de remblayage effectués en pleine nuit sur le lac, tandis que d'autres prétendent que la nappe d'eau recèlerait une épaisseur considérable de poussières d'émeri.

### Un droit acquis

A 74 ans, le propriétaire de l'usine, secondé de ses cinq fils, n'a pas encore dit son dernier mot. "On donne \$25,000 par semaine en salaires à nos 85 ouvriers et notre chiffre d'affaires atteint maintenant trois millions de dollars par année. Ce n'est pas le conseil qui va nous dire quoi faire" poursuit M. Voyer, indisposé de ne pas avoir été consulté d'abord par les autorités municipales.

Et poursuivant: "J'ai été 15 ans conseiller et j'ai toujours respecté la loi; je persiste à croire que le granit ne pollue pas, puisqu'on peut apercevoir des milliers de poissons sur le bord du lac".

Fondée en 1885 par Fortunat Voyer, l'usine de Rivière-à-Pierre fabrique des panneaux de recouvrement et des bordures de rues en granit naturel. Quant à ses rebuts, vendus entre \$8 et \$15 la tonne, ils servent à la construction de murs de soutènement et de patios.

C'est à Dumas et Voyer qu'on confia la taille du granit des piliers du premier pont de Québec, du pavillon de l'Ontario de l'Expo 67 ainsi que du pont Pierre-Laporte en 1968. En 1971, l'usine décrochait l'un des plus importants contrats touchant l'aménagement de la rivière Saint-Charles. Plusieurs édifices du Vieux-Québec reposent également sur du granit de Rivière-à-Pierre.

# Le rejet des offres de la Domtar à East-Angus

par Fortunat MARCOUX

EAST-ANGUS — Les 375 employés (CSN) de l'usine de papier d'emballage et de carton de Domtar Ltée, à East-Angus, dans l'Estrie, ont rejeté les premières offres de l'employeur en vue du renouvellement de leur contrat de travail qui prendra fin le 30 septembre prochain.

Deux cent cinquante travailleurs ont participé au scrutin. C'est dans une proportion de 70 pour 100 qu'ils ont demandé à leurs dirigeants syndicaux de retourner à la table de négociations. Ces derniers n'avaient fait aucune recommandation à leurs membres quant au rejet ou à l'acceptation de la proposition patronale.

Le point litigieux porte sur la durée de l'entente. La compagnie en propose une d'une durée de trois ans tandis que les ouvriers tiennent mordicus à un contrat de deux ans.

Concernant les salaires, les deux parties ne sont pas très éloignées. La Domtar offre des hausses de \$2.56 l'heure pour les deux premières années, alors que le syndicat réclame des augmentations de \$3.01. Pour la troisième année, l'employeur accorderait neuf pour cent. Aucune formule d'indexation n'est proposée.

Selon la proposition de la compagnie, le salaire de base qui est actuellement de \$7.34 l'heure, aurait été porté à \$10.79 au cours de la troisième année.

Le président du syndicat, M. Fer-

nand Poulin, a déclaré que les employés n'accepteront pas un contrat de trois ans à moins que la compagnie veuille le rouvrir pour négocier le monétaire pour la troisième année.

Il a fait remarquer que le salaire horaire de base payé à l'usine d'East-Angus était de \$1.79 inférieur à celui que reçoivent les travailleurs de l'usine de papier de la localité voisine de Windsor, laquelle appartient également à la Domtar.

### Ajustements de salaires

D'une durée de trois ans, le contrat qui tire à sa fin, accordait des hausses annuelles de 6, 6 et 4 pour 100, sans indexation. L'entente prévoyait cependant pour la troisième année une participation aux bénéfices de la compagnie. Celle-ci rapportera aux ouvriers un boni équivalent à environ 5 ou 6 pour 100 de leur salaire.

À l'été de 1980, face à l'augmentation du coût de la vie, le syndicat a demandé à la compagnie de rouvrir le contrat de travail pour négocier la clause monétaire pour la troisième année. Il réclamait un ajustement de \$1 l'heure.

L'employeur a refusé la demande du syndicat de rouvrir l'entente mais devant les arguments soulevés par ce dernier, il a fait une offre non négociable d'accorder à chaque employé une augmentation de salaire de 4 pour 100 et un montant forfaitaire de \$500 (environ 3 pour 100 du salaire moyen). Evidemment, cette contribution vo-

lontaire s'ajoutait à la hausse de 4 pour 100 et à la participation aux profits déjà prévues par la convention.

La proposition de la compagnie fut refusée par les travailleurs mais acceptée par les employés de bureau. Finalement, devant le refus renouvelé du patron de négocier cet "ajustement volontaire", les ouvriers à l'heure sont revenus sur leur décision.

### Ca va mieux

On se souvient que les ouvriers de la Domtar s'étaient imposés de lourds sacrifices pour assurer la survie de l'usine d'East-Angus, en 1977. Ils étaient en lock-out depuis le 1er avril lorsque la compagnie avait annoncé, le 6 mai suivant, la fermeture de l'usine pour au plus tard le 30 septembre.

Finalement, les travailleurs avaient dû se plier aux sévères conditions exigées par l'employeur pour assurer la survie de l'entreprise: 90 mises à pied et le non-remplacement de 35 employés qui avaient pris ou s'approprièrent à prendre leur retraite; gel des salaires et des bénéfices marginaux jusqu'en septembre 1978; aucune formule d'indexation des revenus; préavis en cas de fermeture définitive réduit de 90 à 30 jours; refus de la compagnie de s'engager dans un projet de modernisation de ses installations désuètes. Avant de recevoir un montant forfaitaire de \$600 lors du renouvellement du dernier contrat de travail, les employés n'avaient obtenu aucune augmentation de salaire pendant 20 mois.



## D'une saison à l'autre...

vos petits grandissent, leurs besoins changent et leurs vêtements en conséquence! Avec l'automne et l'hiver qui se préparent, pensez maintenant à les vêtir chaudement, en choisissant solidité, confort et qualité.

Venez nous consulter, nous sommes des spécialistes.

# BAM. BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 18 ans.

CHARGEX  
MASTER CHARGE  
AMERICAN EXPRESS

place des quatre bourgeois  
658-2218

## Offrez-vous ce qu'il y a de mieux au meilleur prix!

L-762  
Cylindre  
de métal - Aluminium  
blanc, noir - 30/50 watts.  
A partir de  
**\$28.87**



L-721  
Réflecteur  
Couleur: blanc - 30/50  
watts.  
A partir de  
**\$23.42**



L-763  
Cylindre  
de métal blanc. 75 watts.  
A partir de  
**\$34.20**



L-1711  
Réflecteur  
Couleur: chrome, brun,  
noir - 50/100 watts.  
A partir de  
**\$34.58**



L-732  
Réflecteur  
de métal blanc, brun  
30/50 watts.  
A partir de  
**\$28.68**



L-791  
Sphère  
Couleur: blanc 30/50  
watts.  
A partir de  
**\$27.33**



**Mathieu Luminaire INC.**  
780, RUE COMMERCIALE  
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME  
839-0359 - 839-6025  
Prix en vigueur jusqu'à épuisement des quantités.

Lite Trend  
Fluorescent  
30"  
Idéal pour dessous d'armoire.  
Seulement 1 1/4" d'épaisseur  
**\$28.95**

## VENTE de FERMETURE

### IL FAUT TOUT VENDRE A PRIX DE SACRIFICE

REDUCTIONS SENSATIONNELLES SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN TELLE QUE...

LOT DE MATELAS ET SOMMIERS-CAISSES  
MATELAS SEULS  
LARGES 36"-39"-48"-54"-60"  
1 LIT PLIANT  
1 LIT SUPERPOSE  
1 LIT GIGOGNE

5 TETES DE LIT EN BOIS 39"  
2 TETES DE LIT EN LAITON 54"  
OREILLERS SIMMONS  
8 BASES DE LIT EN METAL  
FAUTEUIL ET CAUSEUSE-LIT  
2 SOFAS-LITS (HIDE-A-BED SIMMONS)

8 CHAISES EN BOIS  
2 CAUSEUSES AVEC FAUTEUILS  
1 SOFA-LIT COLONIAL  
5 DIVANS-LITS AVEC FAUTEUILS  
8 TABLES DE SALON  
10 LAMPES DE CHAMBRE

6 LAMPES DE TABLE  
5 FAUTEUILS BERÇANTS  
4 FAUTEUILS POUR ENFANT  
6 BERÇANTES "NESTOR"  
3 FAUTEUILS INCLINABLES  
5 TABOURETS (POUF)

### TOUT DOIT ETRE VENDU

Venez faire votre offre; si elle est raisonnable, elle sera acceptée. Venez tôt pour le meilleur choix.

GRAND CHOIX DE BIBLIOTHEQUES - UNITES MURALES (Modules) à 1, 2 et 3 sections

CARTES ACCEPTÉES  
CHARGEX  
VISA

**Boutique du repos**  
HENRI TURCOTTE, PROP.  
GALERIES DU VALLON

2323, boul. du Versant Nord, Sainte-Foy. Tél.: 681-6028  
Voisin de Sainte-Foy Electronique et du Centre Pédagogique à l'intérieur du Mall  
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 21h, samedi jusqu'à midi

## ACUPUNCTURE

651-7892  
CLINIQUE D'ACUPUNCTURE LOVERTIER  
LORRAINE VERMETTE, D.Ac.  
MARCEL BEDARD, D.Ac.

Acupuncteurs d'expérience, membre de l'Ass. d'Acupuncture du Québec.

TRAITS: arthrite, migraine, insomnie, lombalgie, tabagisme, nervosité, etc.  
1033, Rte de l'Eglise, suite 202, Ste-Foy

## LA CLINIQUE BELLEMARE ENR.

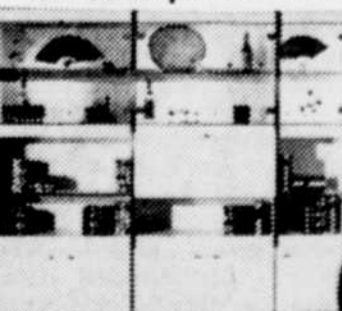
SPECIALITE:

VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, A PORT PROLONGÉ ET AUTRES  
EDIFICE DU BOULEVARD  
350, boul. Charest est, Québec  
**529-9411**

## VENTE SEMI-ANNUELLE

\$85,000 D'INVENTAIRE A PRIX DE SACRIFICE

Un exemple de nos spéciaux:



ENSEMBLE BIBLIOTHEQUE EN MELAMINE 3 SECTIONS

**\$899**

3 sections avec panneaux de verre  
1 bar  
3 sections fermées  
1 amande - 3 chamois - 2 blanches

**\$529**

Aussi: ensemble de chambre à coucher 6 morceaux. Melamine blanche, tiroirs en chêne.

Notre magasin est fermé le samedi pour la période estivale.

"Votre confort ça nous touche"  
**phi**  
833-0930

563, rte Trans-Canada, Lévis - G6V 1H5

**dans nos régions**



**Traversier populaire**

Le nouveau traversier le "Grue-des-Iles", qui conduit à cette île sise en face de Montmagny, semble très populaire, à en juger par l'affluence des touristes et vacanciers qui y prennent place chaque jour. Il semble toutefois que le navire présente certains inconvénients et défauts de conception, qui en rendent la manoeuvre relativement difficile. "Ce ne sera pas chose facile d'accoster à Montmagny, surtout par les forts vents et les basses marées de l'automne qui vient", ont assuré des habitués des lieux.

**Nouveau greffier**

SAINT-NICOLAS — Un nouveau greffier est en poste, depuis lundi matin, à l'hôtel de ville de Saint-Nicolas. Il s'agit de M. Yvon Lemay, qui a déjà neuf ans et demi d'expérience comme greffier dans les villes de Montmagny et de Baie-Comeau.

M. Lemay succède à Me Guy Godreau, qui a été greffier dans cette municipalité de la rive sud pendant six ans et qui est maintenant à l'emploi du ministère de la Justice du Québec. La ville de Saint-Nicolas a une population de 5.000 habitants.

Rejoint hier par téléphone, le nouveau greffier de la ville de Saint-Nicolas a déclaré au SOLEIL qu'il était heureux de revenir habiter dans la région de Québec, puisqu'il est originaire de Sainte-Croix de Lotbinière.

Au début de l'année 1972, M. Yvon Lemay avait débuté comme greffier à l'hôtel de ville de Montmagny. En 1976, il a accepté une même fonction à la ville de Baie-Comeau.

**Service postal retardé**

LEVIS — Le service postal a été paralysé une journée de plus, hier, à Lévis, parce que, immédiatement après la fin de la grève des postiers, une panne d'électricité a retardé l'ouverture du bureau de poste principal, près de la traverse de Lévis.

Le service a été rétabli normalement, hier soir, après que des employés d'Hydro-Québec eurent remplacé un poteau et réparé des fils électriques. Ceux-ci avaient été brisés vers 23h20, lundi soir, quand un camion a heurté le poteau, ce qui a privé d'éclairage un secteur de plusieurs édifices de la rue Commerciale.

**Ginette Ash-Tremblay expose**

LEVIS — Pendant la saison d'été, la galerie de l'Institut coopératif Desjardins expose des réalisations d'artistes de talent mais qui n'ont pas eu l'occasion de pré-

senter souvent leurs oeuvres à l'appréciation du public.

Après avoir exposé, en juillet les dessins des lauréats du concours international des jeunes, cette galerie présente, ce mois-ci, les émaux et peintures récentes de Ginette Ash-Tremblay, une Lévisienne originaire du Nord-Ouest québécois.

Mme Tremblay a obtenu un baccalauréat spécialisé en arts plastiques à l'université du Québec à Trois-Rivières. Elle est professeur d'arts plastiques, depuis septembre 1975, au collège de Lévis.

Dès 1974, cette jeune artiste a gagné un premier prix en sculpture ainsi qu'un deuxième prix en émaux sur cuivre, à l'exposition régionale du Nord-Ouest québécois. Son talent fut aussi remarqué lors d'expositions tenues à Trois-Rivières, au centre d'art de Lévis et à l'occasion des fêtes du 125e anniversaire du collège de Lévis.

A la galerie de l'Institut coopératif Desjardins, au 50 de l'avenue des Commandeurs, à Lévis, Mme Tremblay présente une cinquantaine de pièces, depuis quelques jours. La grande qualité de même que le réalisme et l'originalité de ses ouvrages provoquent l'émerveillement.

Cette galerie est ouverte au public tous les jours, de 13h à 22h, jusqu'au 25 août.

**"Les Rythmiques" en expansion**

SAINT-ROMUALD — Le corps de tambours et clairons "Les Rythmiques" de Saint-Romuald, après seulement deux ans d'existence, connaît déjà considérablement de succès par sa participation remarquée à plusieurs événements dans la région de Québec.

Les dirigeants de ce corps musical mixte sont encouragés au point de penser à le transformer en harmonie. Pour l'instant, le groupe fait du recrutement et il prépare une campagne d'aide financière pour le 12 septembre prochain.

# Une ancienne école servira de logis pour des prêtres

par Gilles PEPIN du bureau du Soleil

LEVIS — Il est bien possible que l'ancien édifice de l'école apostolique Notre-Dame ne reste pas longtemps inoccupé. Le collège de Lévis, une institution d'enseignement privée, qui est situé juste à côté, étudie la possibilité de transformer l'intérieur de cette solide bâtisse en pierre pour aménager notamment des logements pour ses prêtres.

On sait que les autorités diocésaines ont décidé de fermer dé-

finitivement, en juin dernier, cette école qui était fréquentée depuis quelques décennies par des étudiants se destinant à la prêtrise ou à la vie religieuse. La clientèle, ayant diminué graduellement, ne se composait plus que de 38 adolescents.

L'édifice qu'occupait l'école apostolique Notre-Dame a été construit en 1892 pour servir d'abord d'hôpital. C'est un immeuble de quatre étages qui est entouré d'arbres, à l'extrémité est de la rue Notre-Dame.

L'abbé Réal Lapointe, qui y était assistant-supérieur jusqu'à la fermeture, a confié au SOLEIL, hier, que

la direction du collège de Lévis avait obtenu un délai de deux mois pour étudier des possibilités d'utilisation du vieux bâtiment.

Le recteur du collège, M. Yves Montambault, a déclaré par ailleurs qu'aucun projet ne peut être connu avant le mois de septembre.



L'ancien édifice de l'école apostolique Notre-Dame, à Lévis, ne restera pas longtemps inoccupé, si le collège de Lévis peut réaliser son projet.

Centre d'accueil à Charny

## Solution recherchée afin de diminuer le coût de construction

par Paul-Henri DROUIL

SAINT-MARIE —

L'Association touristique du Pays de l'Érable (ATPE) recherche des éléments de solution pour diminuer la facture des coûts de construction de la réalisation du projet d'un Centre d'accueil et d'information touristique prévu dans le parc régional situé près des chutes de la Chaudière, à Charny, au carrefour des autoroutes 20 et 73.

Ce travail s'effectue en collaboration avec les députés et ministres québécois de la Rive-Sud de Québec, a déclaré au SOLEIL M. Yvan Fortin, directeur général de l'ATPE.

On rappelle que le printemps dernier, lors d'une conférence de presse tenue à Lévis, les députés et candidats du Parti québécois de la Rive-Sud de Québec, soient des comités de Beauce, Bellechasse, Lévis, Lotbinière et Montmagny-L'Islet, ont été unanimes pour déclarer publiquement que ce projet était une priorité.

Selon M. Yvan Fortin, "ce projet est nécessaire si l'on désire vraiment améliorer l'infrastructure d'accueil des touristes de cette

vaste région du Pays de l'Érable".

A ce jour, a-t-on appris, lors d'une rencontre qui eut lieu au début de l'été avec le ministre Jean Garon, député de Lévis, M. Adrien Quétier, député de Beauce-Nord, et M. Jean Normand, directeur régional du ministère des Transports, ainsi que des représentants de la ville de Charny et de l'ATPE, différentes hypothèses ont été envisagées afin de réduire au minimum les coûts de réalisation de ce projet.

Suite à cette rencontre, ajouta M. Fortin, "l'ATPE a fait des propositions originales et concrètes au ministère des Transports, lesquelles pourraient solutionner le problème des coûts".

Il s'agit de propositions mises sur le dynamisme de l'industrie et des institutions de la région du Pays de l'Érable par leur implication financière dans le projet d'une part et, d'autre part, favoriser un nouveau type d'architecture dont le système respecte l'environnement et les normes de construction en vigueur.

Tant du côté du ministère des Transports que des hommes politiques, tous se sont dits très intéressés par cette proposition qui pourrait bien amener des développements rapides dans ce dossier et cela pour très bientôt, a conclu M. Yvan Fortin.

**D'une saison à l'autre...**

vos petits grandissent, leurs besoins changent et leurs vêtements en conséquence! Avec l'automne et l'hiver qui se préparent, pensez maintenant à les vêtir chaudement, en choisissant solidité, confort et qualité.

Venez nous consulter, nous sommes des spécialistes.

# BAM. BIN

Les plus jolis vêtements pour enfants de la naissance à 18 ans.

CHARGEX  
MASTER CHARGE  
AMERICAN EXPRESS

place des quatre bourgeois  
658-2218

## VENTE de FERMETURE

### IL FAUT TOUT VENDRE A PRIX DE SACRIFICE

REDUCTIONS SENSATIONNELLES SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN TELLE QUE...

LOT DE MATELAS ET SOMMIERS-CAISSES  
MATELAS SEULS  
LARGEURS 36"-39"-48"-54"-60"  
1 LIT PLIANT  
1 LIT SUPERPOSE  
1 LIT GIGOGNE

5 TETES DE LIT EN BOIS 39"  
2 TETES DE LIT EN LAITON 54"  
OREILLERS SIMMONS  
8 BASES DE LIT EN METAL FAUTEUIL ET CAUSEUSE-LIT  
2 SOFAS-LITS (HIDE-A-BED SIMMONS)

8 CHAISES EN BOIS  
2 CAUSEUSES AVEC FAUTEUILS  
1 SOFA-LIT COLONIAL  
5 DIVANS-LITS AVEC FAUTEUILS  
8 TABLES DE SALON  
10 LAMPES DE CHAMBRE

6 LAMPES DE TABLE  
5 FAUTEUILS BERÇANTS  
4 FAUTEUILS POUR ENFANT  
6 BERÇANTS "NESTOR"  
3 FAUTEUILS INCLINABLES  
5 TABOURETS (POUF)

**TOUT DOIT ETRE VENDU**

Venez faire votre offre; si elle est raisonnable, elle sera acceptée. Venez tôt pour le meilleur choix.

GRAND CHOIX DE BIBLIOTHEQUES — UNITES MURALES (Modules) à 1, 2 et 3 sections

CARTES ACCEPTÉES  
CHARGEX  
VISA

## Boutique du repos

HENRI TURCOTTE, PROP.

### GALERIES DU VALLON

2323, boul. du Versant Nord, Sainte-Foy. Tél.: 681-6028  
Voisin de Sainte-Foy Electronique et du Centre Pédagogique à l'intérieur du Mail  
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 21h, samedi jusqu'à midi

## ACUPUNCTURE

651-7892  
CLINIQUE D'ACUPUNCTURE LOVERTIER  
LORRAINE VERMETTE, D.A.C.  
MARCEL BEDARD, D.A.C.

Acupuncteurs d'expérience, membre de l'Ass. d'Acupuncture du Québec.

TRAITONS: arthrite, migraine, insomnie, lombalgie, tabagisme, nervosité, etc.  
1033, Rte de l'Eglise, suite 202, Ste-Foy

## LA CLINIQUE BELLEMARE DNE.

SPECIALITE:  
**VERRES DE CONTACT RIGIDES, SOUPLES, À PORT PROLONGÉ ET AUTRES**  
ÉDIFICE DU BOULEVARD  
350, boul. Charest est, Québec  
**529-9411**

## VENTE SEMI-ANNUELLE

\$85.000 D'INVENTAIRE A PRIX DE SACRIFICE

Un exemple de nos spéciaux:



ENSEMBLE BIBLIOTHEQUE EN MELAMINE 3 SECTIONS  
**\$899**

3 sections avec panneaux de verre  
1 bar  
3 sections fermées  
1 armoire - 3 charmois - 2 blanches  
**\$529** fins

Aussi: ensemble de chambre à coucher 6 morceaux Melamine blanc, trépis en chêne.  
Notre magasin est fermé le samedi pour la période estivale.  
"Votre confort ce nous touche"  
**833-0930**  
563, rte Trans-Canada, Lévis - G6V 1H5

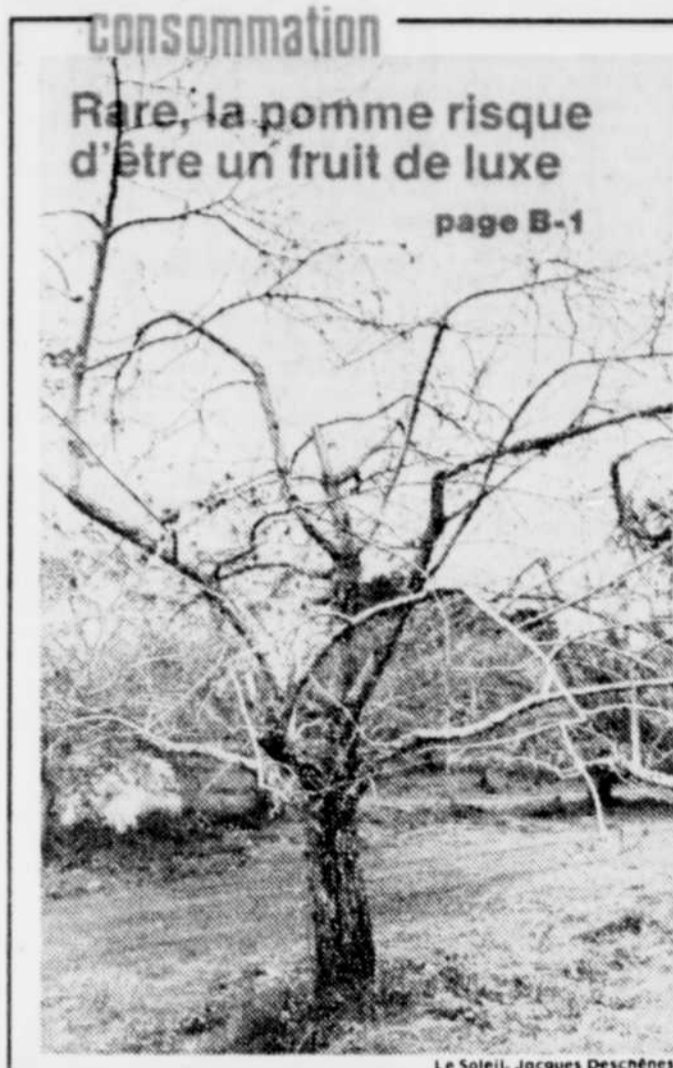
## Offrez-vous ce qu'il y a de mieux au meilleur prix!

<p>L-762 <b>Cylindre</b> de métal - Aluminium blanc, noir - 30/50 watts A partir de <b>\$28.87</b></p>	<p>L-721 <b>Réflecteur</b> Couleur: blanc - 30/50 watts A partir de <b>\$23.42</b></p>
<p>L-763 <b>Cylindre</b> de métal blanc, 75 watts A partir de <b>\$34.20</b></p>	<p>L-1711 <b>Réflecteur</b> Couleur: chrome brun, noir, 50/100 watts A partir de <b>\$34.58</b></p>
<p>L-732 <b>Réflecteur</b> de métal blanc, brun, 30/50 watts A partir de <b>\$28.68</b></p>	<p>L-791 <b>Sphère</b> Couleur: blanc 30/50 watts A partir de <b>\$27.33</b></p>

**Mathieu Luminaire INC.**

780, RUE COMMERCIALE  
SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME  
839-0359 - 839-6025  
Prix en vigueur jusqu'à épuisement des quantités.

Fluorescent 30"  
Idéal pour dessous d'armoire. Seulement 1/4" d'épaisseur.  
**\$28.95**



**Rare, la pomme risque d'être un fruit de luxe**

page B-1



**Le vin se vend peu dans les brasseries**

page B-3

## Cégeps: 3,000 étudiants de plus que prévu

par Damien GAGNON

Quelque 3,000 étudiants de plus fréquenteront les cégeps du Québec au cours de l'année scolaire 1981-1982 alors que l'on ne prévoyait aucune hausse de clientèle.

C'est dans les cégeps de la région de Montréal et ceux de la région de Québec où les augmentations du nombre d'étudiants sont les plus fortes: 11 pour 100 au cégep Lévis-Lauzon et 9 pour 100 au cégep François-Xavier-Garneau.

Les cégeps de Québec et de l'est de la province recevront quelque 900 étudiants de plus, soit environ 26,515 étudiants comparativement à 25,726 l'an dernier, selon les données fournies par la direction de chacun des collèges.

Quelque 300 étudiants de plus à Lévis-Lauzon, 250 à François-Xavier-Garneau, 200 à Sainte-Foy et 175 à Rimouski. Dans les autres cégeps, la clientèle demeure stable, augmente ou diminue légèrement à l'exception de

Limoulu où l'on enregistre une baisse de 240 étudiants. A cette institution, le réaménagement des laboratoires a réduit le nombre de places-élèves.

Pour répondre à cet accroissement de clientèle, le cégep F.-X. Garneau a loué des locaux de la Commission des écoles catholiques de Québec, à l'école

Sainte-Foy et le cégep de Sainte-Foy a prévu des locaux supplémentaires (préfabriqués).

Dans les collèges privés de la région de Québec, à l'exception du Séminaire de Québec où l'on prévoit une diminution de 55 élèves et du collège

Voir A-2, CÉGEPS

## Menacés par l'OACI Pepin et les contrôleurs font la paix

(D'après LE SOLEIL, UPI, AFP et PC) — Menacés de perdre le contrôle des vols entre l'Amérique du Nord et l'Europe, par la base de Gander, l'administration fédérale arienne canadienne et ses aiguilleurs du ciel ont promptement conclu un accord, la nuit dernière, permettant la reprise normale du trafic aérien à compter de 6h30 ce matin.

L'entente surprise, intervenue après cinq heures de pourparlers entre le ministre Jean-Luc Pepin responsable de Transports Canada, et Bill Robertson, président de l'Association des contrôleurs de trafic aérien du Canada (CATCA), éponge tous les problèmes de sécurité qu'avaient soulevés les contrôleurs en créant 11 équipes spéciales d'enquête, dans les

principaux centres aériens. Ces équipes, formées d'un représentant de Transports Canada et d'un délégué des contrôleurs, évalueront les griefs que peuvent soulever les contrôleurs dans l'organisation du trafic et émettront, le cas échéant, des recommandations à un groupe fédéral de coordination qui aura à prendre les décisions pertinentes le cas échéant.

"La sécurité aérienne est ainsi assurée", ont affirmé au SOLEIL des représentants des deux parties. Cette assurance tient du fait, à leurs yeux, que les problèmes seront immédiatement solutionnés lorsqu'ils surgiront.

"Nous ne cédonnons aucunement aux contrôleurs une partie de nos responsabilités", a spécifié un porte-parole du ministre. C'est à Transports Canada que revient toujours la responsabilité de déterminer si l'espace aérien est sûr.

Le ministre Pepin, au cours d'une conférence de presse convoquée à la suite du règlement, a aussi indiqué que les mesures disciplinaires logées contre une centaine de contrôleurs, ces derniers jours, seront maintenues. Un certain nombre d'entre eux sont passibles d'une amende de \$5,000 et d'une peine d'emprisonnement de un an en vertu d'une injonction toujours valide

Voir A-2, CONTRÔLEURS

### Vaches parfumées

WORCESTER (Angleterre) (AP) — M. John Bennet, cultivateur, a décidé d'employer les grands moyens pour répondre aux doléances des habitants des environs qui se plaignaient de l'odeur de fumier venant de son élevage de 200 vaches.

Il a fait installer, sur sa propriété, dix-huit vaporisateurs de parfum qui donnent à l'air ambiant une odeur de fleurs d'amande, de giroflées ou de roses.

## Abondance de légumes frais

page B-4

## Les miracles de Cerullo: y croire c'est presque les voir



Le Soleil, Reynold Lavoie

Les bras levés au Ciel, les fidèles étaient invités à implorer le Seigneur pour qu'il guérisse "miraculeusement" leurs maladies. Le "prophète" les incitait à crier "Jésus" et "Alléluia".

par Pierre ASSELIN

Morris Cerullo n'a réussi qu'un miracle hier soir au Centre municipal des congrès: il a attiré 1,500 personnes qui n'avaient jamais entendu parler de lui avant et leur a fait croire, sans leur prouver, qu'il effectuait des guérisons miraculeuses en tapant dans ses mains.

Le "prophète de Dieu", comme il se nomme lui-même et qui, incidemment, loge au Québec Hilton avec sa suite, s'est adressé avec des sanglots dans la voix à une salle aux trois quarts pleine. Le prophète, qui ne parle pas le français, était aidé d'un traducteur qui reprenait à tous les 5 ou 6 mots ses paroles en français. Et comme avant-hier, la cérémonie débutait par une quête.

Après avoir harangué la salle pendant près d'une heure, durant laquelle il faisait lever les bras des fidèles au ciel en les invitant à crier "Alleluiah", le prophète commençait ses miracles.

"Cet homme là-bas vient de recevoir un miracle", s'exclamait-il en pointant du doigt un coin de la salle. Les miraculés ainsi pointés s'avançaient alors vers l'estrade. Une scène surprenante s'ensuivit: un homme, qui s'était rendu à l'avant, était invité par Cerullo à courir devant l'estrade pour montrer qu'il n'avait plus de douleurs aux articulations. Il court donc devant une salle eu-

Voir A-2, CERULLO

☐ autres nouvelles, page A-3

## sondage gallup Appui croissant au mariage à l'essai

Au cours des dix dernières années, l'opinion des Canadiens sur les mariages à l'essai a changé de façon drastique. A l'heure actuelle, ils sont plus nombreux d'accord (46 pour 100) qu'en désaccord (40 pour 100) avec cette méthode, en estimant qu'il est sensé pour un couple de vivre ensemble durant un certain temps avant de se décider au mariage ou non. Il y a dix ans, seulement 22 pour 100 favorisaient cette coutume, tandis que 70 pour 100 s'y opposaient.

Autant les jeunes que les vieux ont connu une évolution considérable à ce sujet. En 1971, 40 pour 100 des moins de 30 ans approuvaient les mariages à l'essai; aujourd'hui, cette proportion a grimpé à 70 pour 100. Chez les 50 ans et plus, seulement 9 pour 100 étaient d'accord avec cette idée, il y a dix ans; aujourd'hui, ils sont trois fois plus nombreux (27 pour 100).

Les résultats de ce sondage proviennent de l'interview d'un échantillon de 1,054 Canadiens, de 18 ans et plus, menée en juin; ce genre d'échantillonnage est précis à 4 pour 100 près, 19 fois sur 20.

La question: "S'il le peut, pensez-vous qu'un couple doit vivre ensemble quelque temps avant de décider s'il va se marier ou non?"

Le tableau ci-dessous montre les résultats en 1981, 1976 et 1971, à l'échelle nationale et selon les groupes d'âge:

	Oui	Non	Indécis
<b>Nationale 1981</b>	46	40	14
1976	38	50	12
1971	22	70	8
<b>Selon l'âge</b>			
18 à 29 ans 1981	70	20	10
1976	62	28	10
1971	40	51	9
30 à 49 ans 1981	42	43	16
1976	36	49	15
1971	21	70	9
50 ans et plus 1981	27	58	15
1976	21	68	11
1971	9	85	6

A noter que les pourcentages sont en chiffres arrondis et que le total ne donne pas nécessairement 100.

**mercredi**  
Sept-Iles et Port-Cartier

### La SCHL bloque le projet du PQ

page A-4

**sport**  
**Hockey**  
Les Soviétiques ont-ils traumatisé Equipe Canada?  
page C-1

**Hippodrome**  
Seul Hippobec a répondu à l'appel d'offres.  
page C-4

**Tennis**  
Jimmy Connors vaincu par un inconnu à Montréal.  
page C-2

**Jeux du Canada**  
Plusieurs nouveaux records en athlétisme.  
page C-3

### Reprise économique

Le Conference Board du Canada prévoit une hausse de plus de 3 pour 100 de la production de biens et de services au pays d'ici 1982 et une augmentation aussi forte l'an prochain. page E-1

### Jeanne Sauvé, ambassadrice?

Richard Daignault, dans sa chronique, fait état de rumeurs selon lesquelles la présidente des Communes, Mme Jeanne Sauvé, abandonnerait son poste pour devenir ambassadrice à Paris ou au Vatican. page A-3

### Pour le Tiers-monde

Avec l'aide supplémentaire du Canada, les pays en voie de développement tenteront de combattre la crise énergétique. page F-1

### sommaire

Annonces classées F-7 à F-17  
Arts et spectacles D-2 à D-4  
Bandes dessinées C-4  
Bridge F-14  
Carrières et professions E-6 et E-7  
Décès F-19  
Economie-finances E-1 à E-7  
Feuilleton D-2  
Hier et aujourd'hui C-15 et F-2  
Horoscope F-17  
Information régionale A-4 et A-5  
Monde D-1 à D-15  
Mot mystère F-7  
Mots croisés F-13  
Où aller à Québec D-4  
Pierre Champagne A-15  
Télévision D-2

### météo

Nuageux avec possibilité d'averses. Demain: dégagement progressif. détails, page F-7

**On connaît not'monde!** **METRO**  
Nos prix spéciaux de la semaine en pages F-3 + F-4 + F-5

A-2

## CÉGEPs

(Suite de la première page)

Méridien où la clientèle demeure stable, il y a augmentation d'une vingtaine d'étudiants au collège de Lévis, d'une dizaine au séminaire Saint-Augustin

## La rentrée dans les cégeps

Voici les dates de la rentrée et la clientèle prévisible pour chacun des cégeps:

**Limoulu:** 31 août, 4,950 étudiants.

**F.-X.-Garneau:** 24 août, 3,200 étudiants.

**Sainte-Foy:** inscription du 17 au 20 août, début des cours le 24 août, 4,400 étudiants.

**Lévis-Lauzon:** inscription le 24 août, début des cours le 25 août, 3,100 étudiants.

**Amiante (Thetford-Mines):** 24 août, 1,325 étudiants.

**La Pocatière:** 8 septembre, 1,030 étudiants.

**Rivière-du-Loup:** accueil le 24 août, début des cours le 25 août, 1,200 étudiants.

**Rimouski:** inscription du 21 au 24 août, début des cours le 25 août, 3,800 étudiants.

**Matane:** inscription les 24 et 25 août, début des cours le 26 août, 800 étudiants.

**Gaspé:** inscription le 24 août, début des cours le 25 août, 1,100 étudiants.

**Hauterive:** inscription les 24 et 25 août, début des cours, le 24 août, 630 étudiants.

**Sept-Îles:** journées d'accueil et remise des horaires les 17, 18 et 24 août, début des cours le 25 août, 670 étudiants.

**Méridien:** inscription les 17 et 18 août, début des cours, le 24 août, 630 étudiants.

**Séminaire de Québec:** 24 août, 575 étudiants.

**Séminaire Saint-Augustin:** 24 août, 360 étudiants.

**Campus Notre-Dame-de-Foy:** 24 août, 1,225 étudiants.

Le cégep de Sainte-Foy donne une nouvelle option en techniques de garderie, Hauterive en technologie du génie civil et Rivière-du-Loup en marketing.

## CONTRÔLEURS

(Suite de la première page)

qui interdisait l'interruption du travail.

Les équipes spéciales d'enquête entrent en fonctions dès aujourd'hui à Vancouver, Edmonton, Calgary, Windsor, Gander, Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg, Ottawa et Québec.

## Le contrôle aérien

En solutionnant ce problème dont les ramifications portaient ombrage au Canada sur tous les continents, le ministre Pepin espère ainsi court-circuiter les tentatives de l'Organisation internationale de l'aviation civile qui veut enlever à Gander le contrôle de la route du nord entre l'Amérique et l'Europe. L'organisation voudrait que les États-Unis et l'Irlande se chargent dorénavant de cette responsabilité.

Les États-Unis, l'Irlande et le Royaume-Uni se feront d'ailleurs les ardents défenseurs d'une telle proposition à l'occasion d'une réunion qui doit se tenir à Montréal aujourd'hui.

La "route du nord" en vertu de cet accord vieux d'une trentaine d'années relève de la juridiction de Gander. La "route du sud" qui passe, elle, par les îles Açores est sous la supervision des contrôleurs aériens portugais.

## Le point

Aux États-Unis, le gouvernement américain a donné l'impression de revenir hier sur ses prévisions optimistes du début de la grève des contrôleurs aériens, selon lesquelles le trafic serait pratiquement redevenu normal d'ici le mois de mars 1982.

Le secrétaire aux Transports, M. Drew Lewis, a en effet déclaré, à l'issue d'un entretien avec une cinquantaine de dirigeants de compagnies aériennes et de grands aéroports, que le volume du trafic aérien du pays resterait à 75 pour 100 de ce qu'il était avant la grève, au moins jusqu'au mois d'avril 1982.

Les premières estimations avancées par l'Administration de l'aviation (FAA), la semaine passée, fixaient un trafic à 75 pour 100 jusqu'à la mi-

septembre. La FAA prévoyait ensuite une augmentation progressive, parallèle à l'entrée en fonctions de 6,000 à 8,000 nouveaux contrôleurs, pour atteindre six mois plus tard un volume normal.

et de 175 au campus Notre-Dame-de-Foy. Selon Mme Nicole Brodeur, directrice de l'enseignement collégial au ministère de l'Éducation, le ministère prévoyait que la clientèle des collèges publics s'établirait à 118,450 étudiants, soit le même nombre que l'an dernier. Elle précise que les données transmises par les cégeps confirment qu'il y aura environ 3,000 étudiants de plus que les prévisions du ministère, soit environ 121,500 étudiants.

Le ministère devra donc réajuster les crédits affectés à l'enseignement collégial. Le coût d'un étudiant de niveau collégial est évalué à \$4,400 annuellement.

Notons que les démographes du ministère de l'Éducation, tenant compte de la baisse de clientèle du secondaire et des taux de passage des finissants de ce secteur au collégial, prévoient que de 1978 à 1987, la clientèle des cégeps devrait diminuer d'environ 30 pour 100.

## Les raisons

Selon les cégeps, il y a plusieurs réponses à cette croissance imprévue de la clientèle de niveau collégial, réponses qui dépendent principalement de la situation économique difficile que traverse le Québec et le pays. De plus en plus de jeunes préfèrent dit-on poursuivre leurs études ou y retourner plutôt que de chômer.

M. Jacques Gaudreau, du service des admissions pour la région de Québec souligne qu'il y a évidemment une augmentation du nombre de demandes d'admission de la part des finissants du secondaire. Il y a aussi un plus grand nombre d'adultes qui s'inscrivent aux cours réguliers plutôt qu'aux cours du soir.

Mme Nicole Brodeur parle de conjoncture sociale nouvelle qui fait que des étudiants prennent plus de temps pour faire leur cégep. Ils s'inscrivent à moins de cours à la fois ou encore abandonnent pour diverses raisons et reviennent plus tard. Elle précise qu'il n'y a pas de loi qui oblige l'étudiant à terminer son cours en deux ou trois ans selon qu'il est inscrit au secteur général ou au secteur professionnel.

M. Paul Brassard, du cégep de Rimouski, mentionne que des étudiants, qui ont terminé leurs études collégiales, s'inscrivent dans une autre option pour obtenir plus de chance de se trouver un emploi.

## CERULLO

(Suite de la première page)

phorique, mais comme il termine sa course, il s'écroule au pied de l'estrade en se tenant les genoux des deux mains. Nul n'a bronché et les ap-



Le Soleil, Reynold Lavoie

Gaston Brousseau était content à sa sortie du centre. "Si tu regardes les autres dans leur chaise roulante, t'es moins porté à te plaindre de ton plâtre." Il disait être venu chercher une "paix intérieure et prétend en avoir trouvé une."

plaudissements reprenaient de plus belle.

Un autre "miraculé" s'est avancé au micro pour prouver sa guérison



Le Soleil, Reynold Lavoie

Mme Ginette Dupont est mère de 13 enfants. Cerullo l'a guérie, affirme-t-elle, des maux de tête et des douleurs qui la tenaillaient à cause des problèmes de sa famille. "J'ai senti une grande chaleur et maintenant tout est parti."

aux adeptes. Il était auparavant atteint de surdité, explique le père de l'enfant aussi muet. Le prophète ne réussit cependant à se faire comprendre que par signes, puisque le jeune guéri ne l'entend plus sans ses appareils. Il parvient néanmoins à entendre Cerullo qui, placé derrière lui, claie des doigts et tape des mains. La démonstration suffit et la salle est ravie. La chute malencontreuse du coureur est déjà oubliée.

Les autres témoignages qui suivent sont ceux d'une respectable dame qui n'entendait presque plus et qui, lors de la séance, s'est mise à mieux entendre, et d'une autre dame qui dit ne plus avoir le "lourd fardeau et la dépression" qui la suivait depuis un accident. Pendant ce temps, les aides du prophète se promènent dans la salle et reviennent faire mention des miracles. "Figaro revient avec des rapports de miracles", clame le traducteur en faisant allusion à un M. Figaro, assistant de Cerullo.

## Un inconnu

Le service d'ordre était assuré par des membres de l'Église pentecôtiste. Un gardien posté à l'entrée ainsi qu'une hôtesse chargée de distribuer les "cartes de décision Morris Cerullo", à l'arrière de la salle, ont affirmé qu'ils n'avaient jamais entendu parler de Morris Cerullo avant l'annonce de sa venue à Québec et qu'ils ne l'avaient jamais vu non plus avant son arrivée. Malgré cela, ils croient à l'homme dur comme fer.

L'accès à la salle était en outre interdit aux photographes. Les représentants du SOLEIL ont cependant tenté de dissimuler une caméra sous un manteau pendant que les journalistes de Radio-Canada ainsi que ceux de quelques postes de radio

faisaient de même avec des enregistreuses. Cela a donné lieu à un chassé-croisé avec les gardiens pour pouvoir parvenir à prendre les clichés interdits en se faufilant parmi les fidèles.

L'une d'entre elles, qui a sursauté en voyant la caméra pendue au cou du journaliste, lui a fait remarquer avec anxiété que cet appareil était interdit parce "qu'il ne s'agissait pas d'une manifestation commerciale". Elle n'a pourtant pas mentionné que l'événement avait été annoncé la semaine dernière par 8 pages d'annonce dans un quotidien du matin. Et pendant cette discussion, le photographe de l'organisation Cerullo, lui, prenait tous les clichés qu'il désirait.

## "I am not a religious quack"

Le prophète clame: "I am not a religious quack" (Je ne suis pas un charlatan religieux) et invite du même souffle ses fidèles en disant: "Levez-vous sur vos pieds et recevez votre miracle tout de suite".

Une jeune infirme qui se croit guérie fait quelques pas pour sortir de l'allée mais revient au bout d'une quinzaine de pieds aussi mal en point qu'à son départ. Plus loin, une mère en extase ôte les épaisses lunettes de son plus jeune et lui demande s'il voit bien. Il fait signe que non et remet ses lunettes.

Durant la première heure de l'assemblée plusieurs personnes sortaient à chaque une ou deux minutes, indifférentes aux exclamations du prédicateur et apparemment déçues. Une cinquantaine ou même plus ont peut-être ainsi quitté l'assemblée. Les autres sont restées, n'ont pas été miraculées et sont néanmoins sorties toutes souriantes de la salle. C'est ça le miracle de l'envoyé du Hilton.

## LE PULL SHETLAND JACQUARD

■ importé d'Angleterre

le pull shetland 100% laine à motif jacquard en tons de bleu ou brun, encolure ras de cou, bord-côte aux poignets et à la taille. p.m.g. \$100, exclusif à simons.

au trente et un pour homme

SIMONS

place de l'hôtel de ville place sainte foy



## le mot du jour

## Depuis si longtemps

Avec la reprise du service postal, une première lettre nous arrive d'un lecteur assidu qui nous signale que le mot "équité" est un anglicisme lorsqu'il est employé dans un sens autre que celui de justice. En affaires, ce sont des titres...

Pierre BELLEAU

## LA QUOTIDIENNE

5-0-6

Tirage de mardi  
Informations: 643-8990

## LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30  
Samedi: 9h00 à 13h00647-3233 647-3394  
RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

## LE COMPLET VELOURS CÔTELÉ

■ mode sportive raffinée

le complet de velours côtelé pur coton, réalisé selon les critères de coupe simons: le veston à épaules naturelles, avec côtés légèrement décintés, fente médiane, revers à crans, deux boutons, poches à rabat et poche poitrine. pantalon à poches biais, taupe, brun, marine. 36 à 46. \$235.

au trente et un pour homme

SIMONS

place de l'hôtel de ville place sainte foy



# A-4 DANS NOS RÉGIONS

## Région de Sept-Iles et Port-Cartier

# La SCHL bloque une promesse du PQ

par Jean Didier FESSOU  
du bureau du Soleil

SEPT-ILES — Il appartiendra à la Caisse des dépôts et placements du Québec d'assurer les prêts hypothécaires à Sept-Iles et Port-Cartier pour que les habitants de ces deux villes puissent profiter des mesures qu'est en train de mettre de l'avant le gouvernement québécois en faveur de l'accession à la propriété.

Cet avis, c'est celui de M. Gérard Lafrance, gérant des programmes au bureau régional de Québec de la Société centrale d'hypothèques et de logement.

Interrogé à son tour par LE SOLEIL à ce propos, le député de Duplessis, M. Denis Perron, répond à la suggestion de M. Lafrance: "D'après moi, ce devrait être possible. Je suis en train de voir ça avec le cabinet du ministre Tardif, mais il faudra un arrêté en conseil et je ne sais pas si le Conseil des ministres donnerait son accord".

### Les faits

Comme le signalait LE SOLEIL dans ses éditions du 15 juillet dernier,

la SCHL refuse désormais de garantir les prêts hypothécaires sur toute nouvelle construction domiciliaire et se contente d'assurer soit 80 pour 100 des prêts hypothécaires ou le solde du prêt hypothécaire existant pour l'acquisition d'une maison unifamiliale d'occasion.

Cette mesure, vigoureusement dénoncée par les agents immobiliers de Sept-Iles et Port-Cartier où elle s'applique, a pour effet de "geler" le marché immobilier des deux localités.

La Chambre de commerce de Sept-Iles, dans un communiqué de presse émis hier, affirme même que la SCHL contribue à une baisse dracônienne du prix des maisons dans les deux villes.

Ce à quoi M. Lafrance, au nom de la SCHL, répond: "C'est pour éviter que le marché ne s'effondre davantage que nous avons été contraints de prendre ces mesures".

Déjà, affirme le gérant du bureau local de la SCHL, M. Robert Walker, près de 500 maisons sont à vendre à Sept-Iles et elles n'ont pas trouvé preneur malgré une baisse d'au moins 20 à 25 pour 100 de leur valeur sur le marché.

### Le programme québécois

Pendant ce temps, à Québec, le gouvernement provincial est en train de peaufiner un projet de loi facilitant l'accession à la propriété. Dans ces grandes lignes, le projet du gouvernement du Parti québécois se présente ainsi:

"des prêts sans intérêt allant jusqu'à \$10,000 pour une maison neuve et \$6,000 pour une maison usagée, seront disponibles pour toutes familles locataires ayant au moins un enfant de moins de 12 ans. La première année, le prêt sera sans intérêt, la deuxième année il y aura un rabatement de deux tiers du taux d'intérêt et les trois années suivantes un rabatement de un tiers du taux d'intérêt. Le deuxième volet de ce projet concerne des remises de capital à la naissance de chaque enfant supplémentaire. Soit \$2,000 au deuxième et \$4,000 aux suivants".

### Un programme rétroactif

Ce programme pourrait être rétroactif au 1er mai 1981.

Dans sa formulation et à cause des restrictions imposées par la SCHL, ce programme ne pourra pas s'appliquer à Sept-Iles et à Port-Cartier dans le cas de l'achat d'une maison neuve. A moins que, comme le suggérait M. Lafrance et le député Perron, la Caisse des dépôts et placements consente d'assurer des prêts hypothécaires sur des maisons neuves.

Quant au deuxième cas, celui de la subvention de \$6,000 sur une maison usagée, il couvrirait à peine le 20 pour 100 comptant exigé par la SCHL à l'achat d'une maison pour l'obtention, ensuite, d'une assurance hypothécaire.

C'est-à-dire, dans un cas comme dans l'autre, à moins qu'un organisme provincial intervienne, le programme québécois d'accession à la propriété ne pourra s'appliquer à Sept-Iles et à Port-Cartier.

Et, ceci, durant les deux ou trois prochaines années. C'est-à-dire le temps que se maintiendront les restrictions imposées par la SCHL jusqu'à ce que la conjoncture économique évolue favorablement dans

l'axe Sept-Iles—Port-Cartier.

M. Lafrance croit que la relance de l'usine de Rayonier à Port-Cartier, d'ici deux ans, pourrait sonner le glas des politiques de la SCHL.

Rejoint par téléphone à Québec, le député de Manicouagan, M. André

Maltais, a précisé au SOLEIL qu'il était saisi du problème et qu'il y a trois semaines il avait écrit au ministre responsable de la SCHL, M. Paul Cosgrove, pour obtenir des explications. Le député fédéral attend encore la réponse du ministre.

Signalons que, avant d'appliquer ses restrictions à la région, le bureau de Québec de la SCHL a été obligé d'obtenir la permission au plus haut niveau. C'est le vice-président de la société, M. Peter Crombie, qui a donné le feu vert.

# Quelque 500 bonnes aubaines à Sept-Iles

SEPT-ILES — Que diriez-vous d'acheter \$33,200 une belle maison de 10 pièces, sous-sol fini, d'une valeur de \$50,000 au bas mot et située dans un quartier résidentiel calme, aéré et bien desservi par toutes les commodités d'usage? Vous répondriez à cela que c'est une bonne affaire. Et vous auriez sans doute raison.

Sauf à Sept-Iles. Parce que des bonnes occasions de cette sorte, il y en a des dizaines et des dizaines. Pas loin de 500 maisons sont à vendre et elles ont déjà perdu le quart de leur valeur marchande.

Parce que depuis le mois de janvier, depuis que la Compagnie minière IOC a annoncé la fermeture de son usine de bouletage, des centaines et des centaines de travailleurs ont quitté Sept-Iles.

Quant à ceux qui restent et qui se frottaient les mains dans l'espoir d'acquiescer à bon compte une belle maison, la Société centrale d'hypothèques et de logement a sonné le glas de leur rêve en restreignant de manière draconienne l'émission d'assurances hypothécaires. Au point qu'un véritable marasme s'est emparé du marché immobilier et que l'angoisse et la colère se sont emparées de ceux qui veulent se départir de leur maison à l'approche de l'hiver et de ses froids rigoureux.

### Un bon exemple

L'histoire de Bernard et de Raymond constitue un bon exemple.

Technicien en électronique, Bernard réussissait à se faire embaucher par la minière IOC à Labrador City, il y a six ans. Une année plus tard il était transféré à Sept-Iles. Marié à Raymond, elle-même employée à la compagnie, et père de deux enfants, Bernard se considérait comme chanceux: une belle job bien payée dans une bonne compagnie pleine d'avenir. Le second salaire de sa femme, employée de bureau, constituait la cerise sur le sunday pour ce couple de monténéralais qui n'en avait jamais autant eu.

Agé de 32 ans, Bernard acheta alors une maison. Une belle maison de 10 pièces, sous-sol aménagé, dans le paisible quartier résidentiel de Marie-Immaculée. Coût de la maison, \$42,500 plus \$8,000 en aménagement et améliorations.

Après avoir versé \$8,000 comptant, Bernard finançait l'acquisition de sa maison avec une hypothèque de \$34,800 à dix et trois quarts sur cinq ans. Un loyer de \$455 par mois que son salaire de contremaître supportait sans aucune difficulté.

Le 9 janvier 1981, la minière IOC annonçait le ralentissement de ses opérations, la fermeture de son usine à Sept-Iles et quelque 600 mises à pied. Parmi elles, celle de Bernard.

Aussitôt, il se mit à la recherche d'un nouvel emploi et mit sa maison en vente. Très rapidement il trouva un travail dans la région montréalaise, tandis que Raymond restait à Sept-Iles pour permettre aux enfants de

terminer l'année scolaire et tenter de vendre la maison.

Elle n'a pas encore trouvé preneur et, le 1er août, renouvelait son prêt hypothécaire. De dix et trois quarts, il est passé à dix-huit et demi. Et son loyer mensuel de \$455 à \$604.

Ces jours derniers, elle trouvait preneur pour le rachat de la balance d'hypothèque. Raymond n'a pas encore dit oui car elle espère encore pouvoir vendre sa maison dans les prochaines semaines.

Mais au fur et à mesure que les jours passent cet espoir s'amenuise. Et les mauvais jours s'en viennent vite, trop vite dans ce coin de pays.

Bernard et Raymond n'auront peut-être pas le choix: ils devront laisser aller pour \$33,200, la balance de l'hypothèque, une maison qui valait \$50,000 il y a cinq ans et qui valait \$16,000 depuis.

Très amère et très déçue, Raymond note:

"On a bien vécu à Sept-Iles, mais maintenant il faut passer à la caisse... Il faut accepter de tout perdre et recommencer à zéro ailleurs."

Au fait, qu'aurait fait Raymond si elle n'avait pas trouvé preneur pour sa maison? Et bien elle serait allée remettre les clés de sa maison à la banque. Selon la rumeur, ce sont 60 propriétaires qui ont fait ce geste ces dernières semaines.

Et, à l'approche de l'hiver, ce n'est pas fini. Il y a 500 belles maisons à Sept-Iles qui n'ont pas encore trouvé preneur.



Les maisons à vendre ont perdu le quart de leur valeur marchande.

# SUZY A-T-ELLE PERDU

# LA RAISON?

# UNE VENTE DE

# MANTEAUX

# EN AOÛT!



Suzy a choisi le mois d'août comme mois idéal pour acheter votre manteau d'automne.

Épargnez jusqu'à 30% sur notre sélection complète de nouveaux manteaux d'automne longs et courts.

ÉPARGNEZ JUSQU'À **30%**

SUZY gardera votre manteau jusqu'au 1 novembre, 1981 (un dépôt est requis)

LA VENTE SE TERMINE LE 22 AOÛT

Des milliers de clientes averties à travers le Canada savent que:

LES VÊTEMENTS À LA MODE CHEZ SUZY SONT TOUJOURS AU BAS PRIX

PLACE STE-FOY  
651-8313

Satisfaction garantie ou argent remis avec un sourire



PLACE FLEUR DE LYS  
522-4648

Suzy accepte votre carte Dylex

# "La Chiffonnelle", à Lévis Première garderie coop en un milieu de travail

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LÉVIS — "La Chiffonnelle", une première garderie coopérative à voir le jour dans un milieu de travail du Québec métropolitain, a été inaugurée, hier après-midi, sur l'avenue des Commandeurs, à Lévis.

Une réalisation d'un groupe d'employés des institutions du Mouvement, des caisses populaires et d'économie Desjardins à Lévis, cette entreprise coopérative a été mise sur pied grâce à l'appui entre autres des institutions du Mouvement Desjardins et à l'octroi de subventions totalisant \$90,402 et venant du ministère du Travail et de la Sécurité du revenu ainsi que du ministère des Affaires sociales du Québec.

La cérémonie a été marquée par la présence de personnalités de l'Office de garde à l'enfance, du Mouvement Desjardins, du conseil d'administration, et des membres de la coopérative.

Mme Lizette Gervais, présidente

de l'Office de garde à l'enfance, et M. Raymond Blais, président de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, ont offert leurs meilleurs vœux de succès à la nouvelle garderie. La présidente du conseil d'administration de la garderie, Mme Hélène Lacroix-Pelletier, a mentionné l'importance de l'implication des parents dans l'orientation et la vie de la garderie.

Comme geste symbolique d'inauguration, Mmes Gervais et Pelletier ainsi que M. Blais ont manifesté leurs talents en réalisant conjointement une illustration qui demeurera exposée dans la garderie.

La présidente a mentionné que La Chiffonnelle suivra et stimulera par une présence attentive le développement harmonieux de la personnalité de l'enfant. Cette garderie ouvrira ses portes le 17 août prochain. Elle sera dirigée par Mme Johanne Cullen et elle accueillera jusqu'à 45 enfants âgés de 3 mois à 6 ans.

**JAZZ**  
(mardi et mercredi)  
Marc Villeneuve: guitare  
Jean Séguin: piano  
**L'OSTRADAMUS**  
29, rue Couillard

La coupe et les modèles que vous voulez.  
**Pennington**  
Tailles 16, 24, 36, 48, 14½, 28½

Tenues seyantes en tailles fortes.  
**Pennington**  
Tailles 16, 24, 36, 48, 14½, 28½

Le numéro un - c'est nous!  
**Pennington**  
Tailles 16, 24, 36, 48, 14½, 28½

Ouvrira bientôt aux Galeries de la Capitale  
**Pennington**  
Tailles 16, 24, 36, 48, 14½, 28½

**PLACE QUÉBEC 524-5263**    **PLACE DONAVENTURE 875-2013**    **6818, RUE ST-HUBERT 273-2851**    **PROMENADES ST-BRUNO 653-9422**

ARMAND BOUDRIAS

**Offre spéciale**  
complets sur mesure  
**318 \$**

# Les sinistrés de Montmagny devront être patients

par Réal LABERGE

**MONTMAGNY** — Ce n'est pas pour demain que les sinistrés de l'inondation survenue jeudi dernier à Montmagny doivent s'attendre d'avoir en main un chèque de compensation du gouvernement du Québec!

À la suite de la désastreuse débâcle de 1968, le dédommagement gouvernemental de 50 pour 100 des pertes n'a finalement été accordé que plus d'un an après ce tragique événement.

Et même si le député péquiste de Montmagny-L'Islet, M. Jacques Leblanc, a fait diligence et était déjà à son bureau de Québec, hier, pour faire pression et hâter les choses, les informations reflétées au SOLEIL sur les procédures "à suivre dans les circonstances" ne laissent guère prévoir de réponse hâtive à la demande de Montmagny. Cette ville a demandé d'être déclarée sinistrée, pour que des indemnités soient versées aux quelques 250 familles touchées par le déversement des eaux des rivières du Sud et du Bras-Saint-Nicolas.

"Il n'y a rien de statutaire à ce sujet", a notamment rappelé hier au SOLEIL un porte-parole de la Protection civile du Québec, M. Paul Brown! Ce n'est qu'en vertu d'une disposition relative à ce service, qui relève du ministère de la Justice, que le gouvernement québécois, "s'il l'estime opportun", peut octroyer une aide compensatoire, via l'établissement d'un programme financier particulier.

Et les directives se rapportent à cette prévision de l'article 38 font éat

de ce qu'on doit se retrouver face à des dommages d'une ampleur inhabituelle et dépassant la capacité de payer des citoyens victimes du désastre concerné.

## Longues procédures

Si la ville de Montmagny a adressé sa requête d'aide au premier ministre, M. René Lévesque, et au ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, la responsabilité d'évaluer et de présenter le dossier du sinistre de Montmagny incombera de fait à la Protection civile, qui relève du ministère de la Justice, a-t-on répondu aux bureaux ministériels concernés, hier.

Mais la décision de verser ou non un dédommagement aux réclamations magnymontoises sera prise par le conseil des ministres, à l'occasion d'une prochaine réunion.

Entre-temps, le service de la Protection civile devra avoir regroupé les éléments et fait une analyse de la pertinence des revendications de zone sinistrée et d'indemnisation de Montmagny. Puis un rapport sommaire sera soumis au ministère de la Justice, qui présentera ensuite le cas au conseil exécutif du gouvernement.

S'il devait y avoir une décision positive, un programme d'aide sera alors établi en collaboration avec les services municipaux de Montmagny, pour évaluer et vérifier les dommages réels encourus par les réclamants. Le taux de dédommagement gouvernemental restera encore à déterminer.

Par ailleurs, le député de Montmagny-L'Islet a signalé que d'autres

endroits de sa circonscription ont également subi des dégâts, à l'occasion du "déluge" de la semaine dernière.

Il y aura peut-être lieu dans certains cas, de procéder à des réclamations de dédommagement semblables à celles qui ont été logées par la ville de Montmagny, ou de vérifier si les compensations de l'assurance-récolte s'appliquent à l'égard des dommages subis en certaines zones agricoles.

Concernant les territoires qui ont souffert d'inondation, le député Jacques Leblanc a mentionné le rang Moreau, à la limites des paroisses de Saint-Pamphile et de Saint-Adalbert de L'Islet, où les eaux de la rivière Noire ont endommagé plusieurs chalets.

Il en aurait été ainsi au rang des Gagnons, où un déversement de la rivière Saint-Roch a fait de notables dégâts.

Le député de Montmagny-L'Islet a signalé qu'il était justement à Montmagny, jeudi dernier au moment de l'inondation. Il a pu constater de ses propres yeux l'ampleur du désastre et des inconforts qui en sont résultés pour les familles surprises par le débordement des eaux et forcées de quitter leurs logements.

C'est pour hâter les procédures de dédommagement gouvernemental et soutenir les pressions nécessaires qu'il a jugé bon d'être présent "sans délai" à Québec.



La semaine dernière, la rue principale du quartier sud ressemblait à une "marina". Les citoyens n'avaient pas vu ça l'été, depuis 40 ans.

## Roy est confiant de ramasser \$30,000 pour Mme Bouffard d'ici peu

**SAINT-GEORGES-DE-BEAUCE (PC)** — L'ancien député de Beauce-Sud à l'Assemblée nationale et ex-chef du Crédit social du Canada, M. Fabien Roy, s'est dit confiant, hier, que le comité mis sur pied pour venir en aide à Mme Pauline Bouffard aura atteint son objectif de recueillir entre \$25,000 et \$30,000 d'ici la fin de la semaine.

"Nous autres dans la Beauce, on est vite. Nous voulons trouver une solution le plus tôt possible", a déclaré M. Roy au cours d'un entretien téléphonique.

Selon lui, les travaux de construction d'une nouvelle maison pour

Mme Bouffard et ses trois enfants débiteront dès la semaine prochaine. Entre-temps, le comité d'aide s'affaire à trouver le terrain nécessaire.

Mme Pauline Bouffard est cette veuve de 41 ans dont la maison, située à Saint-Prospère, dans la circonscription de Beauce-Sud, a été démolie sur l'ordre du conseil municipal, jeudi dernier, parce qu'elle avait été érigée sans permis il y a deux ans.

"Quand votre voiture est stationnée à un endroit prohibé, on la remorque, on l'écrase pas", a affirmé M. Roy, qui occupe maintenant les fonctions de courtiers en valeurs mobilières, à Saint-Georges-de-Beauce.

# VENTE TAPIS MAGIQUE

C'est magique!  
TAPIS MÉTROPOLITAIN vous offre des rabais enchantés sur les tapis et prélatrs magiquement étiquetés.  
Et pour en profiter, ce n'est pas sorcier, passez vite chez TAPIS MÉTROPOLITAIN!



**ÉPARGNEZ \$6.00 v.c.**  
À VOTRE CHOIX  
• Saxony très dense, ton sur ton  
• Peluche, 100% nylon, traite Teflon  
• Super velouté au fini satiné  
• Saxony peluche en nylon de Dupont  
Rég. de \$16.99 v.c. à \$36.99 v.c.

**ÉPARGNEZ \$5.00 v.c.**  
À VOTRE CHOIX  
• Antron III, nylon de Dupont  
• Anso X nylon, sans charge  
• Bouclé coupé, tons multicolores  
• Saxony 100% nylon, 12 coloris  
Rég. de \$18.99 v.c. à \$28.99 v.c.

## "PAYEZ ET EMPORTEZ"

**ÉPARGNEZ \$2.00 v.c.**  
• Commercial, très durable  
• Tapis gazon, 100% polypropylène  
• Embossé, ton sur ton  
• Multicolore, sur endos coussiné  
Rég. de \$8.99 v.c. à \$11.99 v.c.

**ÉPARGNEZ \$3.00 v.c.**  
• Bouclé coupé, idéal pour chambres  
• Dupont nylon, très soyeux  
• Tons BERBER, 6 coloris  
• Dupont nylon lustré, tons multicolores  
Rég. de \$10.99 v.c. à \$15.99 v.c.

**ÉPARGNEZ \$4.00 v.c.**  
• Shag, nylon de Dupont  
• Bouclé coupé, ton sur ton  
• Multicolore, nylon très doux  
• Saxony, endos coussiné  
Rég. de \$12.99 v.c. à \$14.99 v.c.

## "SUPER SPÉCIAUX"

• Saxony, Antron III, 16 coloris **ÉPARGNEZ \$6.00 v.c.**  
• Bouclé coupé, nylon de Dupont lustré **ÉPARGNEZ \$6.00 v.c.**  
• Peluche, ton sur ton, traite scotchgard **ÉPARGNEZ \$5.00 v.c.**  
• Dupont nylon, aspect tweed **ÉPARGNEZ \$5.00 v.c.**  
Rég. de \$13.99 v.c. à \$23.99 v.c.

• Saxony très épais sans charge **ÉPARGNEZ \$10.00 v.c.**  
• Antron III, nylon de Dupont **ÉPARGNEZ \$8.00 v.c.**  
• Anso, nylon bouclé coupé **ÉPARGNEZ \$8.00 v.c.**  
• Peluche, tons unis, 100% nylon **ÉPARGNEZ \$7.00 v.c.**  
Rég. de \$18.99 v.c. à \$29.99 v.c.

**PRÉLATRS SANS CIRAGE**  
**ÉPARGNEZ JUSQU'À \$5.00 v.c.**  
PLUS DE 40,000 V.C. EN STOCK  
Rég. de \$6.99 v.c. à \$10.99 v.c.

**COUPONS DE TAPIS RÉDUCTION JUSQU'À 70%**  
VASTE CHOIX DANS TOUS LES MAGASINS  
Grandeurs jusqu'à 12' x 15'

"La variété ça les connaît eux aussi!"

# TAPIS Métropolitain

20 ENTREPÔTS À TRAVERS LE CANADA

Québec  
215 boul. Hamel  
(Face à l'hôpital Christ-Roi)  
681-3515



**BMR** c'est NOTRE affaire

## VOUS AVEZ UN PROJET DE RENOVATION?

Conseillers sur place pour répondre à vos questions et vous montrer comment vous y prendre...

**SPECIAL PERSONNALISEZ VOTRE DEMEURE AVEC LE CEDRE PROVINCIAL**

Jointé et bouveté  
1/2" x 4" x 8' long.  
Prix rég. \$38.95

## LIQUIDATION D'INVENTAIRE

de portes pliantes unies, en acajou, pour l'intérieur (2 panneaux peints).

Dimensions: 80" hauteur  
20" - 22" - 28" - 34" largeur  
Prix rég. \$33.97 à \$42.50  
(quincaillerie non incluse)

**SPECIAL \$24.95**

## \* CLOTURES ASSEMBLÉES À L'USINE

EPINETTE choisie, non peinte, section 96" long.

Modèles:	Rég.	SPECIAL
"Banlieue" 48" haut	\$18.95	\$16.95
"Discret" 48" haut	\$19.95	\$17.95
"Discret" 60" haut	\$22.95	\$20.95
POTEAU PLANE 4 C. 7' ou 8' long en cèdre du Québec	4" x 4" .59 pi. lin. 5" x 5" .89 pi. lin.	

**EMBOÛT À POTEAU** 4" x 4" en 6" x 6" 7" x 7"  
(cap décoratif) en vinyle \$1.19 pin naturel \$1.60 \$1.90  
(couleur cèdre)

\* Balance d'inventaire - Quantité illimitée:

Pour embellir sa maison et la garder belle...

**REVÊTEZ-LA VOUS-MÊME...**

\$67.68

Blanc 97 pi. ca.

Une remise toute saison pour ranger les accessoires d'été ou d'hiver. Construite en bois solide et durable pour des années.



Dimensions: 8' x 12'  
2 modèles  
Grenier \$489.00  
Canadien \$529.00

TOUT CE QU'IL FAUT POUR LE FAIRE VOUS-MÊMES!

**Jos. Grenier LTEE**

HEURES D'AFFAIRES  
Lundi au vendredi: 8h à 17h  
Jeudi soir jusqu'à 21h  
Samedi ouvert de 8h30 à midi

947, AVENUE ROYALE, BEAUPORT - TEL.: 667-1724

# DÉGÈS ET AVIS DIVERS

• condoléances • amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

**BOUFFARD** (Albertine) — Au CHUL, le 10 août 1981, à l'âge de 74 ans et 7 mois, est décédée dame Albertine Bouffard, épouse de M. Pierre Bouffard. Elle demeurait au 14 rue Tanguay, à St-Léon de Standon. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 août à 16 heures. Départ du salon funéraire Morissette & Fils 458 Principale St-Léon de Standon à 15h45, pour l'église de St-Léon de Standon et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux; ses enfants: Mme Jean Lortie (Bibiane), Mme Serge Bernard (Jocelyne), Mme Yvon Roy (Michèle), Mlle Ginette Bouffard, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses petits-enfants Caroline, Marie-Eve Lortie et Amélie Roy. 829109

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BOUFFARD** (Albertine) — Au CHUL, le 10 août 1981, à l'âge de 74 ans et 7 mois, est décédée dame Albertine Bouffard, épouse de M. Pierre Bouffard. Elle demeurait au 14 rue Tanguay, à St-Léon de Standon. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 août à 16 heures. Départ du salon funéraire Morissette & Fils 458 Principale St-Léon de Standon à 15h45, pour l'église de St-Léon de Standon et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux; ses enfants: Mme Jean Lortie (Bibiane), Mme Serge Bernard (Jocelyne), Mme Yvon Roy (Michèle), Mlle Ginette Bouffard, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ses petits-enfants Caroline, Marie-Eve Lortie et Amélie Roy. 829109

**CHARLAND** (Maurice) — A Québec, le 11 août 1981, à l'âge de 70 ans et 9 mois, est décédé M. Maurice Charland époux de dame Germaine Lacasse. Il demeurait à Ville Vanier. Les funérailles auront lieu, jeudi le 13 août à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260 ave Beauceage Ville Vanier à 9h45 pour l'église St-Eugène et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Yvan Charland (Cécile Beauchamp), M. et Mme Gilles Charland (Arléte Barrette), ses petits-fils: Dany et Michel Charland. Sa sœur, son frère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs M. et Mme Valmore Tremblay (Marie-Paule) M. et Mme Gaston Desmarais (Murielle Dolan), M. et Mme Lucien Lacasse (Emilia Brideau), Mme Rita Lacasse-Poulin M. et Mme Jean-Paul Lacasse (Simone Cantin), Mme Marie-Reine Lacasse, M. Pierre-Edouard Lacasse, M. et Mme Roger Grenier (Juliette Lacasse), sa tante Mlle Marie-Anne Charland ainsi que plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371. 820517

**CHARLAND** (Maurice) — A Québec, le 11 août 1981, à l'âge de 70 ans et 9 mois, est décédé M. Maurice Charland époux de dame Germaine Lacasse. Il demeurait à Ville Vanier. Les funérailles auront lieu, jeudi le 13 août à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260 ave Beauceage Ville Vanier à 9h45 pour l'église St-Eugène et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Yvan Charland (Cécile Beauchamp), M. et Mme Gilles Charland (Arléte Barrette), ses petits-fils: Dany et Michel Charland. Sa sœur, son frère, ses beaux-frères et ses belles-sœurs M. et Mme Valmore Tremblay (Marie-Paule) M. et Mme Gaston Desmarais (Murielle Dolan), M. et Mme Lucien Lacasse (Emilia Brideau), Mme Rita Lacasse-Poulin M. et Mme Jean-Paul Lacasse (Simone Cantin), Mme Marie-Reine Lacasse, M. Pierre-Edouard Lacasse, M. et Mme Roger Grenier (Juliette Lacasse), sa tante Mlle Marie-Anne Charland ainsi que plusieurs cousins et cousines, neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371. 820517

**CHEVALIER** (Gérard) — A Ste-Anne de Beauré, le 11 août 1981, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gérard Chevalier, époux de dame Adrienne Boily. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 14h30. Départ du funérarium de L'Association Coopérative 10,195 avenue Royale à 14h15 pour la Basilique Ste-Anne de Beauré et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et ses belles-filles: André (Hilda Dionne), Réal, Suzanne, Serge (Louise Duchesne), Jocelyne et Denyse, sa mère: Mme Albert Chevalier, ses petits-enfants, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. 820518

**COUILLARD** (Rose-Aimée Lemelin) — A Québec, le 10 août 1981, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Rose-Aimée Lemelin, épouse de M. Maurice Couillard. Elle demeurait au 433 rue Chabot, ville de Vanier. Les funérailles auront lieu samedi, le 15 août, à 9h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260 avenue Beauceage ville de Vanier à 8h45 pour l'église St-Eugène et de là au cimetière Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Jacques Couillard (Monique Tremblay), M. et Mme Pierre Couillard (France Bradette), M. et Mme Marcel André Leblond (Denise), M. et Mme Marcel Sauvageau (Hélène), M. et Mme Jacques Chenard (Louise), ainsi que ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820519

**COUILLARD** (Rose-Aimée Lemelin) — A Québec, le 10 août 1981, à l'âge de 88 ans, est décédée dame Rose-Aimée Lemelin, épouse de M. Maurice Couillard. Elle demeurait au 433 rue Chabot, ville de Vanier. Les funérailles auront lieu samedi, le 15 août, à 9h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 260 avenue Beauceage ville de Vanier à 8h45 pour l'église St-Eugène et de là au cimetière Jardin du Repos. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: M. et Mme Jacques Couillard (Monique Tremblay), M. et Mme Pierre Couillard (France Bradette), M. et Mme Marcel André Leblond (Denise), M. et Mme Marcel Sauvageau (Hélène), M. et Mme Jacques Chenard (Louise), ainsi que ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820519

**DOMPIERRE** (Alfred) — A Québec, le 11 août 1981, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alfred Dompierre, retraité de la Société des alcools, époux en lères noces de feu dame Marie-Noëlle Côté et en 2e noces de dame Berthe Pelletier. Il demeurait autrefois à St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 août, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 13h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Fernand Dompierre (Rolande Dion) diacre permanent, M. Guy Dompierre de Montréal, M. et Mme Claude Dompierre (Suzanne Marcoux), M. et Mme André Dompierre (Hélène Longpré); ses petits-enfants; son beau-frère et sa belle-sœur: Mme Maria Dompierre, M. Billy Walsh. Pour renseignements: 529-3371. 820520

**DOMPIERRE** (Alfred) — A Québec, le 11 août 1981, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Alfred Dompierre, retraité de la Société des alcools, époux en lères noces de feu dame Marie-Noëlle Côté et en 2e noces de dame Berthe Pelletier. Il demeurait autrefois à St-Jean-Baptiste. Les funérailles auront lieu vendredi, le 14 août, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 13h45 pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Fernand Dompierre (Rolande Dion) diacre permanent, M. Guy Dompierre de Montréal, M. et Mme Claude Dompierre (Suzanne Marcoux), M. et Mme André Dompierre (Hélène Longpré); ses petits-enfants; son beau-frère et sa belle-sœur: Mme Maria Dompierre, M. Billy Walsh. Pour renseignements: 529-3371. 820520

**GOIN** (Jeanne Normand) — A Trois-Rivières, le 10 août 1981, est décédée à l'âge de 81 ans et 9 mois, madame Jeanne N. Goin née Jeanne Normand épouse de feu M. Georges A. Goin et demeurant à Trois-Rivières. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 août à 11 heures en l'église St-Jean-de-Brebeuf de Trois-Rivières. La défunte est exposée au centre funéraire Rousseau & Frère Ltée 445 rue des Volontaires Trois-Rivières. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Louis de Trois-Rivières. La défunte laisse dans le deuil, sa fille Andrée (Roger Villeneuve) ses fils Georges (Murielle Dupuis), Claude (Pauline Goulet), Pierre (Thérèse Trotter), Michel (Denise Bellefeuille), sa belle-fille Lise B. Goin (Robert-Louis). Son frère Jean, sa sœur Marguerite N. Ryan, Yolande Goin et Jules Rouleau ainsi que plusieurs belles-sœurs, petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. 820521

**LACHANCE** (Adjutor) — A l'Hôpital St-François d'Assise le 11 août 1981, à l'âge de 89 ans et 2 mois, est décédé M. Adjutor Lachance, époux de feu dame Lucienne Chabot. Il demeurait au 469 Avenue Royale, St-Laurent, Ile d'Orléans. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 août à 14 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc 628, Chemin Royal St-Pierre, I.O. 820522

**DROUIN** (Eugène) — A Québec, le 11 août 1981, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédé M. Eugène Drouin, époux de feu dame Marie-Anne Piché (Anny). Il demeurait au 225 rue de Boulogne, Neuchâtel. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc 270 Marie de 820523

**INCARNATION** — L'Incarnation à 9h30 pour l'église de Cap Rouge et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles. Rosario (Marthe Lapointe), Bernadette (Jean Charles Blouin), Mariette (Gilles Guimond), Paul-Henri, curé de la paroisse Sacré-Coeur, Blanche (Raymond Marie Blouin), Marthe-Marius (Simone Guillemette), Paula, Yolande (Edgar Blouin), Marc-André (Jocelyne Fortier), Robert (Jocelyne Giasson), Jean-Louis (Yvette Pouliot), sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, Imelda (Ovide Rouleau), Mme Hector Lachance-Blanche Hébert), Mme Hermogène Chabot (Corona Boivert), Mme Eugène Chabot (Bernadette Plante), Mme Victor Delisle (Albertine Chabot), M. et Mme André Chabot (Yvonne Archambeault), Sr Bernadette Chabot, M. et Mme Ludovic Prémont (Elmina Chabot), M. et Mme Paul Chabot (Graziella Prémont), M. et Mme Oscar Paquet (Irene Chabot), M. L'abbé Henri Chabot, prêtre à la retraite, ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements 663-9838. 820524

**FITZBACK** (Thérèse Matte) — A St-Georges de Beauce, le 9 août 1981, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Thérèse Matte, épouse de M. Paul-Roger Fitzback. Elle demeurait au 845, 21e Rue, St-Georges-Ouest, Beauce. Le corps ne sera pas exposé. Une cérémonie religieuse aura lieu samedi, le 15 août 1981, à 14h, en l'église de St-Georges-Ouest. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Mario, Luc, José, Julie; sa mère: Mme Géraldine Defoy; Paul-Henri Matte (Bernadette Pochette), Florent, Gérard (Claire Lavallée), Cécile (Bernard Marcotte), Robert (Pierrette Allard), Mme Albert Matte, Joseph Fitzback (Rita Trudel), Gilbert Béland Fitzback, Alfred Fitzback (Bernadette Bédard), Roméo Fitzback (Thérèse Fortin), Robert Bédard (Lucia Fitzback), Henri Fitzback (Denise Allard), ainsi plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, parents et amis. 820525

**LANDRY** (Adéland) — A l'hôpital Notre-Dame-du-Lac, le 11 août 1981, est décédé M. Adéland Landry à l'âge de 47 ans et 3 mois. Il demeurait au 29 rue Pins ouest à Rivière-Beau. Il était cuisinier. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 août à 14 heures. Départ de la Résidence funéraire J.P. Morin & Fils Pohénegamook à 13h50 pour l'église de Rivière-Beau et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Jeanne Poirier, ses enfants: Denise Landry (Noël), Françoise Marcotte (Victorin), Jeannine Lemay (Alphonse), Thérèse Guilbault (Jacques), Gérard (Angèle), Irène Richard (Conrad), Marcel, Julien (Danielle Boulanger), Denis (Jacqueline Lahey). Il laisse en outre plusieurs frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et petits-enfants. 820526

**LANDRY** (Adéland) — A l'hôpital Notre-Dame-du-Lac, le 11 août 1981, est décédé M. Adéland Landry à l'âge de 47 ans et 3 mois. Il demeurait au 29 rue Pins ouest à Rivière-Beau. Il était cuisinier. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 août à 14 heures. Départ de la Résidence funéraire J.P. Morin & Fils Pohénegamook à 13h50 pour l'église de Rivière-Beau et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse Mme Jeanne Poirier, ses enfants: Denise Landry (Noël), Françoise Marcotte (Victorin), Jeannine Lemay (Alphonse), Thérèse Guilbault (Jacques), Gérard (Angèle), Irène Richard (Conrad), Marcel, Julien (Danielle Boulanger), Denis (Jacqueline Lahey). Il laisse en outre plusieurs frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces et petits-enfants. 820526

**LEGER** (Raoul) — Au Guatemala, Amérique Centrale, le 25 juillet 1981, est décédé Raoul Léger, travailleur social et missionnaire laïc, affilié à la Société des missions étrangères. Il laisse dans le deuil ses parents: M. et Mme Hervé Léger; de même que ses sœurs et son beau-frère: M. et Mme Valérie Goguen (Cleo), Mme Andrée Boudreau, ses neveux et nièces: Michel, Chantal, Estelle et Réo, tous de Boutouche, au Nouveau-Brunswick. Les membres de la Société des missions étrangères ainsi que ses parents et amis ont appris sa mort tragique avec consternation. Raoul Léger est né à Boutouche, N.B. le 27 janvier 1951. Après avoir obtenu sa maîtrise en service social à l'université Dalhousie de Halifax, il travailla notamment à la Clinique d'hygiène mentale de Moncton. Il consacra beaucoup de temps aux activités paroissiales et au bénévolat en faveur des personnes âgées, des handicapés et des défavorisés de sa région. Le 8 janvier 1979, M. Léger partait pour le Guatemala où il se dévoua sans

**LACHANCE** (Adjutor) — A l'Hôpital St-François d'Assise le 11 août 1981, à l'âge de 89 ans et 2 mois, est décédé M. Adjutor Lachance, époux de feu dame Lucienne Chabot. Il demeurait au 469 Avenue Royale, St-Laurent, Ile d'Orléans. Les funérailles auront lieu jeudi le 13 août à 14 heures. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc 628, Chemin Royal St-Pierre, I.O. 820522

**LEGER** (Raoul) — Au Guatemala, Amérique Centrale, le 25 juillet 1981, est décédé Raoul Léger, travailleur social et missionnaire laïc, affilié à la Société des missions étrangères. Il laisse dans le deuil ses parents: M. et Mme Hervé Léger; de même que ses sœurs et son beau-frère: M. et Mme Valérie Goguen (Cleo), Mme Andrée Boudreau, ses neveux et nièces: Michel, Chantal, Estelle et Réo, tous de Boutouche, au Nouveau-Brunswick. Les membres de la Société des missions étrangères ainsi que ses parents et amis ont appris sa mort tragique avec consternation. Raoul Léger est né à Boutouche, N.B. le 27 janvier 1951. Après avoir obtenu sa maîtrise en service social à l'université Dalhousie de Halifax, il travailla notamment à la Clinique d'hygiène mentale de Moncton. Il consacra beaucoup de temps aux activités paroissiales et au bénévolat en faveur des personnes âgées, des handicapés et des défavorisés de sa région. Le 8 janvier 1979, M. Léger partait pour le Guatemala où il se dévoua sans

**MARTEL** (sr Germaine, s.f.a.) — A Québec, le 11 août 1981, à l'âge de 78 ans, est décédée sr Germaine Martel, en religion sr Marie-Joseph, s.f.a. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 10h, dans la chapelle de la maison Ste-Marie-des-Anges, au 600, 60e Rue est, Charlesbourg. L'inhumation se fera dans le cimetière de la communauté des Soeurs de St-François-d'Assise, sous la direction de la maison J. Bouchard & Fils Ltée Québec 820527

**MARTEL** (sr Germaine, s.f.a.) — A Québec, le 11 août 1981, à l'âge de 78 ans, est décédée sr Germaine Martel, en religion sr Marie-Joseph, s.f.a. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 10h, dans la chapelle de la maison Ste-Marie-des-Anges, au 600, 60e Rue est, Charlesbourg. L'inhumation se fera dans le cimetière de la communauté des Soeurs de St-François-d'Assise, sous la direction de la maison J. Bouchard & Fils Ltée Québec 820527

**MERCIER** (J. André) — A Montréal, le 3 août 1981, à l'âge de 58 ans et 6 mois, est décédé accidentellement M. J. André Mercier, époux de dame Yolande Bergeron. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille: Carole (Roland Germain); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs et un petit-fils: Steve. Une messe a été chantée le 8 août 1981, en l'absence du corps, en l'église de la paroisse St-Benoît par son frère l'abbé Jules Mercier, curé. Le service sera célébré ultérieurement à Montréal. Que vos offrandes se traduisent par des messes. 841850

**MERCURE** (Eddy) — A Lévis, le 11 août, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Eddy Mercure, époux de dame Clarisse Roy. Il demeurait à Ste-Marie de Beauce, et autrefois de Cap-Santé. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 août à 15h. Départ du funérarium Roger Benoit & Fils Ltée 324 Notre-Dame, Donnacona à 14h45, pour l'église St-

**MERCURE** (Eddy) — A Lévis, le 11 août, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Eddy Mercure, époux de dame Clarisse Roy. Il demeurait à Ste-Marie de Beauce, et autrefois de Cap-Santé. Les funérailles auront lieu vendredi le 14 août à 15h. Départ du funérarium Roger Benoit & Fils Ltée 324 Notre-Dame, Donnacona à 14h45, pour l'église St-

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son frère, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme André Vaillancourt, M. et Mme Roland Loignon, Mme Jacqueline Henderson, M. et Mme Marcel Leclair, Mme Cécile Chicoine, M. et Mme Jean-Paul Loignon, M. et Mme Roger Loignon, M. et Mme Jean-Claude Loignon, Mme Lise Martineau, M. et Mme Marcel Loignon, M. et Mme André Loignon; plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371. 820528

**ME LOUISETTE** Loignon. Il demeurait au 20 rue Gunter, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 13 août, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ormière Neuchâtel à 10h45 pour l'église Val-St-Michel et de là au cimetière Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants et belles-filles: M. et Mme Michel Vaillancourt (Josette Zicari), M. et Mme Alain Vaillancourt (Lyn Gosselin), Mlle Manon Vaillancourt, son petit-fils: Daniel, sa mère: Mme Jeanette Vaillancourt; son